

**Non classifié**

**TAD/TC/WP(2007)6/PART2/B/FINAL**



Organisation de Coopération et de Développement Economiques  
Organisation for Economic Co-operation and Development

**10-Jan-2008**

**Français - Or. Anglais**

**DIRECTION DES ÉCHANGES ET DE L'AGRICULTURE  
COMITÉ DES ÉCHANGES**

### **Groupe de travail du comité des échanges**

**FACILITER LE COMMERCE ET L'AJUSTEMENT STRUCTUREL : EXPERIENCE DES  
ECONOMIES NON MEMBRES**

**Etude de cas sur le Chili**

**Document de travail de l'OCDE sur la politique commerciale No. 56**

**par Csilla Bartók et Osamu Onodera**

Contact: Osamu Onodera : tél. +33-1-45248937; mél. : [osamu.onodera@oecd.org](mailto:osamu.onodera@oecd.org); Csilla Bartok :  
tél.+33-1-45241480; mél. : [csilla.bartok@oecd.org](mailto:csilla.bartok@oecd.org)

**JT03238579**

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine  
Complete document available on OLIS in its original format

**TAD/TC/WP(2007)6/PART2/B/FINAL  
Non classifié**

**Français - Or. Anglais**

## RÉSUMÉ

Ce document est la première de quatre études de cas faisant partie d'un programme de recherche plus vaste sur le commerce et l'ajustement structurel dans les économies non membres, programme réalisé dans le prolongement de la publication *Les échanges et l'ajustement structurel : les enjeux de la mondialisation* (OCDE, 2005), qui répertoriait les politiques à suivre pour réussir un ajustement structurel lié au commerce. Ce document présente l'expérience qu'a connue le Chili depuis 1973 en matière de libéralisation du commerce.

Ce rapport se compose de cinq parties principales. La première partie consiste en une introduction. La deuxième traite de la libéralisation du commerce au Chili, processus mené en trois phases : 1) première réforme du commerce (1973-84), 2) réforme du commerce postérieure à un changement de politique temporaire (1985-89), et 3) réforme postérieure à 1990. La troisième partie porte sur l'évolution et la structure des exportations et des importations, et la quatrième sur les transformations survenues dans les secteurs suivants : cuivre, agroalimentaire, bois et produits du bois, textiles et vêtements. La cinquième partie conclut le rapport par un exposé des enseignements tirés de cette expérience. Celle-ci montre qu'une réforme du commerce a été essentielle à l'adaptation des structures incitatives au Chili. Le succès de la libéralisation du commerce engagée au Chili s'explique par plusieurs facteurs importants : un environnement macroéconomique stable, une réforme du commerce qui a commencé par l'élimination des restrictions quantitatives, l'application de taux de droits uniformes, une politique de change cohérente, un cadre institutionnel solide, la primauté du droit, une promotion modérée des exportations, le recours à des capitaux étrangers, et une politique du marché du travail relativement souple.

*Mots-clés* : commerce, ajustement structurel, libéralisation, Chili, instabilité macroéconomique, droits de douane, politique de change, substitution des importations, promotion des exportations, droits unilatéraux, accords commerciaux régionaux, politique sociale et du travail, industrie du cuivre, industrie agroalimentaire, sylviculture et secteur du bois, industrie textile et du vêtement.

## REMERCIEMENTS

Ce travail a été réalisé par Osamu Onodera et Csilla Bartók sous la conduite d'Anthony Kleitz, de la Direction du commerce et de l'agriculture de l'OCDE. Ils ont pu bénéficier du concours de leurs collègues de cette Direction ainsi que du Département des affaires économiques et du Centre de développement, dont les informations et les commentaires leur ont été très utiles. Les auteurs tiennent à remercier Ricardo Ffrench-Davis, Nanno Mulder, José Durán Lima et Felipe Jimenez, Rodrigo Valdes, Manuel Agosin, Marcio Garcia, Alicia Frohman, Maria Teresa Arana, Luis Eduardo Escobar et Raul Saez, qui, en se prêtant au jeu des interviews, ont apporté une contribution précieuse à la rédaction de ce rapport. Ils remercient également Diego Moccerro, Pablo Zoido, Rolando Avendano, Jonathan Brooks et Sébastien Herrerros, pour leurs observations concernant une version antérieure de ce document.

Après avoir examiné ce rapport, le Groupe de travail du Comité des échanges de l'OCDE a décidé de diffuser plus largement les conclusions de l'étude en déclassifiant le document. On trouvera le texte de cette étude sur le site web de l'OCDE, en anglais et en français, à l'adresse : <http://oecd.org/trade>

**Copyright OCDE, 2007**

**Pour toute demande d'autorisation concernant la reproduction ou la traduction de la totalité ou d'une partie du présent document, prière de s'adresser à : Publications OCDE, 2 rue André Pascal, 75775 Paris Cédex 15, France**

## TABLE DES MATIÈRES

SYNTHÈSE.....	4
1. Introduction.....	5
2. Politique commerciale et politiques connexes .....	9
A. Avant la réforme du marché (avant 1973).....	9
B. Réforme du marché chilien – phase I (1973-1984).....	10
C. Réforme du marché chilien —phase II (1985-1989).....	16
D. La politique économique après le retour de la démocratie (1990-) .....	20
3. Evolution et structure des exportations et des importations.....	23
4. Evolutions sectorielles .....	26
A. Industries extractives (cuivre).....	26
B. Industrie agroalimentaire .....	29
C. Industrie du bois et des produits du bois.....	32
D. Industrie des textiles et des vêtements .....	35
5. Les leçons de l'expérience.....	37
ANNEXE .....	40
RÉFÉRENCES .....	44

### Encadrés

Encadré 1. Aperçu de la politique économique du Chili entre 1973 et 1984.....	12
Encadré 2. Aperçu des réformes pendant la période 1985-1989.....	16

## SYNTHÈSE

Le Chili est le type même d'un pays qui a suivi avec succès une stratégie de développement économique tournée vers l'extérieur. Jusque dans les années 70, le Chili, qui appliquait une politique de substitution des importations, était un pays caractérisé par un secteur public pléthorique, une forte inflation, une ample intervention de l'Etat dans le secteur financier, d'importantes distorsions des prix, de nombreuses restrictions quantitatives, des droits de douane élevés et dispersés, et un isolement par rapport aux marchés de produits et de capitaux internationaux. A l'inverse, le Chili s'affirme aujourd'hui comme une des économies les plus ouvertes du monde, avec un taux uniforme de 6 %, des droits de douane réduits pour les pays avec lesquels il a signé un accord de libre-échange, et un régime de l'investissement libéral.

La politique commerciale du Chili, entre autres politiques de libéralisation, a été mise en oeuvre en trois phases : 1) la période 1974-1984, celle des premières réformes menées sous le régime militaire ; 2) les années 1985-1989, c'est-à-dire la deuxième vague des réformes engagées sous le régime militaire ; et 3) les années postérieures à 1990, pendant lesquelles la libéralisation du commerce s'est poursuivie sous un régime démocratique. La première phase de libéralisation des échanges s'est traduite par l'élimination des restrictions quantitatives et une réduction radicale des droits de douane, qui sont tombés de plus de 100 % à un taux uniforme de 10 % en un peu plus de cinq ans, avant que les droits appliqués remontent à 35 %. Les efforts d'ajustement structurel se sont heurtés à d'énormes difficultés dues à plusieurs facteurs : 1) un taux d'inflation élevé et une forte instabilité macroéconomique, 2) une libéralisation prématurée des marchés de capitaux, 3) le recours au mécanisme de change pour freiner l'inflation, qui a entraîné l'altération progressive de la compétitivité du pays à l'exportation, et 4) la rigidité de la politique des salaires et du marché du travail. Il en a résulté un chômage important et des coûts sociaux élevés, supportés principalement par les populations à faibles revenus. Dans sa deuxième phase, la réforme des échanges s'est avérée plus pragmatique en termes de cohérence de la politique suivie et de stratégie d'ajustement. Les droits de douane ont été ramenés de 35 % en 1985 à 15 % en 1988, réduction qui s'est accompagnée d'une forte dévaluation de la monnaie ; il s'y est ajouté un redoublement des efforts pour promouvoir les exportations (ProChile) et un assouplissement de la politique du marché du travail, ce qui a contribué à une reprise de l'économie et à une croissance vigoureuse des exportations à la fin de cette période. A partir de 1990, le gouvernement démocratique a maintenu et renforcé l'orientation par le marché et s'est lancé dans une libéralisation unilatérale et progressive des droits de douane, qui sont tombés de 15 % en 1990 à 6 % en 2003. Une politique active d'accords de libre-échange avec l'Europe, les Amériques et l'Asie est venue compléter ces réformes. La cohérence de la politique suivie, la stabilité macroéconomique et l'importance accrue du volet social ont favorisé la poursuite de la croissance de l'économie et du commerce.

La réforme du commerce a été essentielle à l'adaptation des structures incitatives au Chili et a débouché sur une affectation des ressources en rapport avec l'avantage comparatif. Les exportations de cuivre ont continué de progresser du fait non seulement de la croissance des entreprises d'Etat, CODELCO et ENAMI, mais aussi grâce à un cadre réglementaire efficace qui est favorable à l'investissement direct étranger (IDE) et à la concurrence. L'agroalimentaire – fruits frais, légumes, vin et saumon – et la sylviculture sont deux secteurs dans lesquels le Chili détient un avantage comparatif, qui ont connu une croissance soutenue et qui se sont diversifiés à l'exportation. Abstraction faite du rôle moteur joué par le secteur privé, le soutien fourni par l'Etat sous la forme d'un assainissement du climat macroéconomique et des affaires, l'action de l'agence de promotion des exportations et l'instauration d'un cadre juridique stable ont largement contribué à la croissance des exportations. Le secteur des textiles et des vêtements fait partie de ceux qui ont le plus pâti de la libéralisation des échanges. Bien qu'il ait considérablement perdu en volume, il a réussi à s'adapter en développant ses exportations régionales et en se concentrant sur des marchés de niche.

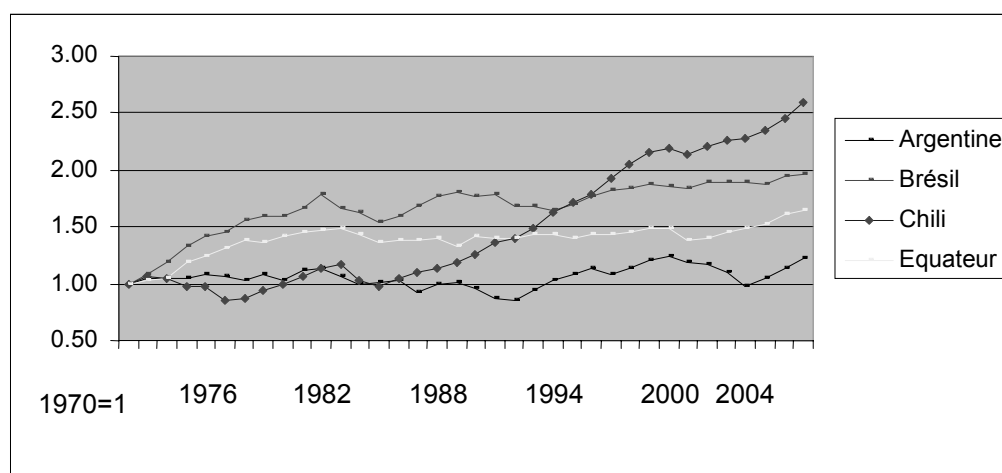
L'expérience du Chili dans les années 70 et 80 nous enseigne qu'une instabilité macroéconomique peut faire fuir les investisseurs y compris dans les branches qui possèdent un avantage comparatif. Depuis

les années 90, la poursuite de la stabilisation sur le plan macroéconomique et politique, ajoutée à une meilleure cohérence des politiques suivies, a encouragé les investissements dans un plus grand nombre de secteurs. La vulnérabilité de l'économie face aux chocs extérieurs a été réduite par une politique de change cohérente, assortie de la libéralisation des échanges, d'un assainissement des marchés de capitaux et financier dans le pays, et d'un bon encadrement réglementaire. L'exemple du Chili est intéressant en ce qu'il montre qu'une uniformisation tarifaire peut limiter les distorsions grâce à un taux effectif de protection relativement égal dans tous les secteurs, tout en réduisant les risques d'une exposition aux groupes de pression. Au Chili, la politique de promotion des exportations a contribué à la formation d'une masse critique d'exportateurs dans des branches d'activité non traditionnelles. Les études par secteur font apparaître que des efforts sont nécessaires pour accroître la valeur ajoutée, à savoir une amélioration de la productivité et de la qualité par une modernisation des technologies employées et une augmentation des investissements en ressources humaines.

## 1. Introduction

1. Le Chili, sixième pays d'Amérique latine par son PIB et sa population, est actuellement une des économies les plus ouvertes du monde, et beaucoup voient en lui l'exemple d'un pays qui a réussi à se développer tout en étant tourné vers l'extérieur. Il a connu une croissance relativement forte dans une région sujette aux soubresauts et, malgré deux graves crises économiques au milieu des années 70 puis au début des années 80, il affiche depuis le milieu des années 80 la plus forte progression du revenu par habitant de l'Amérique latine (graphique 1).

**Graphique 1 Croissance du PIB par habitant dans différents pays d'Amérique latine (1970=1)**



Source : Base de données des Indicateurs du développement dans le monde, calculs de l'auteur sur la base des chiffres du PIB par habitant en USD de 2000.

2. Le Chili s'intègre de plus en plus à l'économie mondiale, mais il n'en a pas toujours été ainsi. Comme beaucoup d'autres pays en développement, le Chili a suivi dans le passé une politique de substitution des importations caractérisée par un secteur manufacturier extrêmement protégé. Dans les années 70, au moment de la mise en place des programmes de réforme structurelle, l'économie chilienne offrait le tableau d'un secteur public pléthorique, de déficits budgétaires chroniques, de taux d'inflation élevés, ainsi que d'une forte intervention de l'Etat dans le secteur financier et dans la politique monétaire. Des distorsions des prix généralisées ont contribué à isoler le pays des marchés internationaux de marchandises et de services financiers (Corbo, 2005). Le changement d'orientation à l'origine de la transformation de l'économie a été engagé sous la dictature militaire entre 1973 et 1989. Depuis 1990, le

gouvernement démocratique au pouvoir a amplifié cette politique axée sur le marché, et a consolidé le cadre réglementaire et les institutions tout en mettant davantage l'accent sur la politique sociale.

3. Le présent rapport a pour objet d'étudier le processus de libéralisation des échanges suivi au Chili afin d'en tirer les leçons pour la politique commerciale et les politiques complémentaires. L'expérience chilienne revêt un intérêt particulier pour plusieurs raisons. Les premières réductions tarifaires du début des années 80 ont été très rapides puisque les droits de douane sont tombés de niveaux très élevés à un taux de 10 % en guère plus de cinq ans. Deuxièmement, ce taux réduit correspondait à un tarif uniforme et non à une structure tarifaire différenciée, solution plus courante. Troisièmement, la baisse des taux a été rendue possible principalement par une libéralisation unilatérale des droits de douane. Quatrièmement, le Chili a su rester fidèle à un régime commercial libéral en dépit du renversement de années 1981-83, régime qu'il a même renforcé considérablement avec la démocratisation du pays. Enfin, le processus de libéralisation suivi au Chili est riche d'enseignements quant à la cohérence indispensable entre la politique commerciale et d'autres moyens d'action économique, et quant à la nécessité d'éviter une hausse du taux de change réel lorsqu'on libéralise les échanges (tableau 1).

**Tableau 1 Chili : Moyennes des droits de douane et du taux de change réel, 1973-2001**

Année	Moyenne des droits de douane (%)	Moyenne du taux de change (1986=100). <sup>1</sup>
1973	94.0	65.1
1974-79	35.3	73.2
1980-82	10.1	57.6
1983-85	22.7	79.1
1986-89	17.6	106.6
1990-95	12.0	99.5
1996-98	11.0	80.3
1999-2001	9.0	88.4
2002-03	6.0	97.6

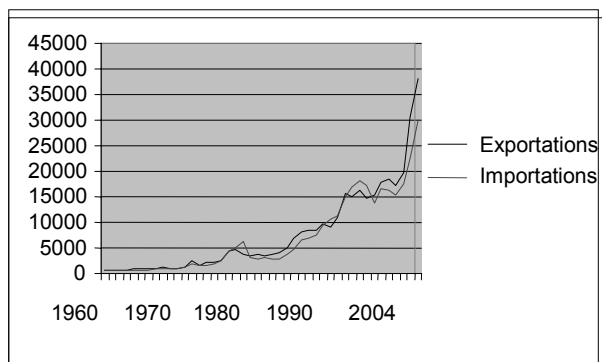
Source : Ffrench-Davis (2002), Carlson (2005) et Banque centrale du Chili.

4. Les graphiques 2 et 3 retracent l'évolution des échanges commerciaux du Chili – exportations et importations – au cours des quatre dernières décennies. Les exportations comme les importations ont connu une vive progression. En particulier, la période qui a suivi immédiatement la libéralisation du commerce (1973-1980), la fin des années 80, la première moitié des années 90 et les années postérieures à 2002 ont été marquées par une forte augmentation des exportations et des importations.

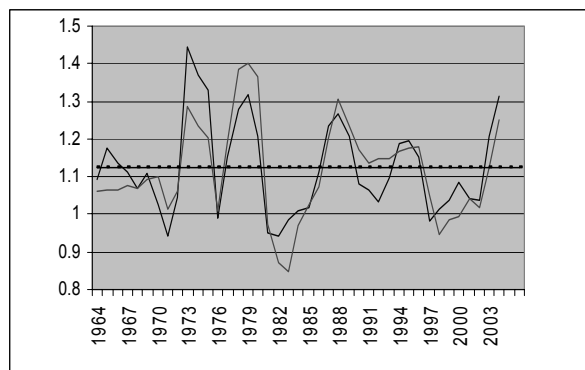
<sup>1</sup> Une progression de l'indice correspond à une baisse du taux de change réel.

**Graphique 2 Echanges commerciaux du Chili (1965-2005)**

(en millions USD courants)



Source : base de données WITS.

**Graphique 3 Taux de croissance des échanges commerciaux du Chili (1965-2005)**(taux de croissance annuelle en moyenne mobile sur trois ans<sup>2</sup>)

Source : base de données WITS, même légende qu'au graphique 2.

Note : Le taux de croissance moyen des exportations sur la période au complet s'est établi à 1.12 et est représenté par une ligne horizontale.

5. Dans les années 70, les exportations étaient dominées par le cuivre, qui en absorbait 80 %, mais la très forte diversification des exportations qui a été accomplie dans des domaines comme les fruits et légumes, les produits forestiers et les produits de la pêche, dont le saumon, fait que la part des exportations revenant au cuivre est tombée à quelque 40 % en 2003. Elle est ensuite remontée à 55 % entre 2004 et 2006 à cause de la hausse des cours du cuivre (tableau 2).

**Tableau 2 Chili : Evolution de la composition des exportations**

Désignation du produit	CTCI Rev2 2 chiffres	1976-84	1985-94	1995-05
Métaux non ferreux	68	40.90 %	32.55 %	28.4 %
Minerais métallifères et déchets de métaux	28	22.21 %	13.35 %	15.75 %
Fruits et légumes	05	8.85 %	15.12 %	11.68 %
Poisson, crustacés, mollusques et leurs préparations	03	2.96 %	6.17 %	8.29 %
Pâte et déchets de papier	25	3.86 %	4.7 %	4.84 %
Liège et bois	24	2.91 %	5.43 %	4.61 %
Boissons	11	0.28 %	0.87 %	2.89 %
Aliments pour animaux, hors les céréales non moulues	08	5.60 %	5.14 %	2.38 %
Produits chimiques inorganiques	52	0.96 %	1.46 %	1.85 %
Papier, carton, articles en papier, pâte à papier ou carton	64	0.96 %	1.28 %	1.79 %

Source : Base de données Comtrade des Nations unies, CTCI Rev. 2.

Note : Les positions 68 et 28 de la CTCI couvrent le "secteur" du cuivre, dont l'extraction du minerai et son raffinage.

6. L'intégration accrue du pays à l'économie mondiale a déclenché un processus d'ajustement continu et laissé son empreinte sur la structure de l'économie chilienne (tableau 3). Tandis que la part prise par l'agriculture et l'industrie dans le PIB a augmenté dès le début, celle du secteur des services ne

<sup>2</sup> Les taux de croissance ont été calculés sous la forme d'une moyenne mobile sur trois ans afin de lisser les valeurs extrêmes au cours de la période retenue.

progressé que depuis quelques années<sup>3</sup>. La part du secteur manufacturier a chuté de plus de 25 % en 1970 à 16 % en 1985 (graphique 4), ce qui a amené certains à conclure à une forte désindustrialisation. A partir de la seconde moitié des années 80 et durant les années 90, le secteur manufacturier s'est ressaisi (graphique 5) et sa part du PIB a tourné autour de 18-19 % dans la période 2000-2005.

**Tableau 3 Chili : Structure de l'économie**  
(moyenne en pourcentage)

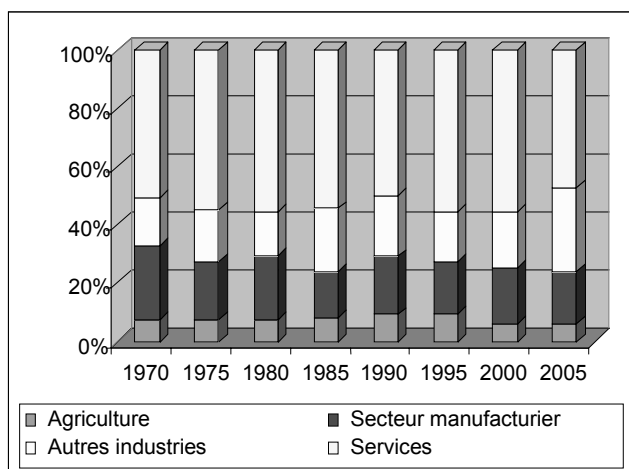
	1976-1984	1985-1994	1995-2005
Agriculture, valeur ajoutée (% du PIB)	7.4	9.1	8.0
Industrie, valeur ajoutée (% du PIB)	37.9	38.8	37.3
Services, valeur ajoutée (% du PIB))	54.8	52.1	54.9
Commerce (% du PIB)	45.7	59.8	63.6
Exportations de marchandises et de services (% du PIB)	21.8	31.3	32.9
Croissance du PIB (annuelle en %)	3.9	7.4	4.9
Emploi dans l'agriculture (% de l'emploi total)	16.0	19.1	14.4*
Emploi dans l'industrie (%de l'emploi total)	20.8	24.7	24.8*
<b>Emploi dans les services (%de l'emploi total)</b>	<b>63.1</b>	<b>56.2</b>	<b>60.8*</b>

Source : CD-ROM des Indicateurs du développement dans le monde (2004), avec sa version en ligne.

Note : (\*) Les données sur l'emploi ne sont disponibles que jusqu'en 2003.

**Graphique 4 Variations de la composition du PIB<sup>4</sup>**

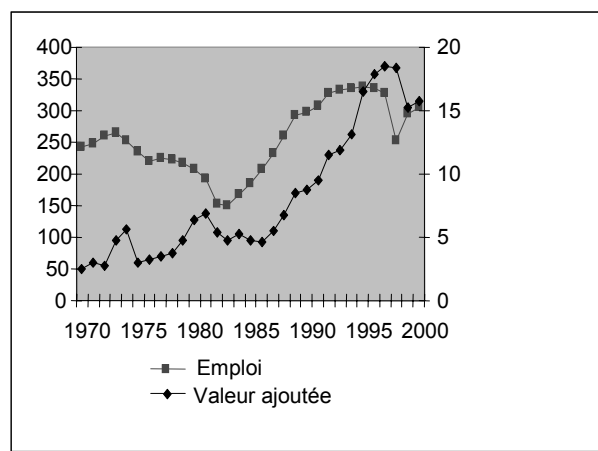
(pourcentage)



Source : Version en ligne des Indicateurs du développement dans le monde.

**Graphique 5 Emploi et valeur ajoutée dans le secteur manufacturier**

(en millions d'individus (échelle de gauche) et en milliards USD (échelle de droite))



Source : Statistiques industrielles de l'ONUDI, positions à trois chiffres (2006), CITI Rev. 2

7. La composition du secteur manufacturier a évolué encore plus nettement. Des branches comme les produits alimentaires, les boissons, les produits chimiques et plastiques, le bois et les produits du bois,

<sup>3</sup> Pour l'analyse des variations sectorielles du PIB, il faut être attentif aux effets de la hausse des cours du cuivre, principal déterminant de la valeur ajoutée dans les industries extractives. Souvent, la croissance du secteur industriel n'est que le reflet de l'effet prix.

<sup>4</sup> L'augmentation relative de la part du PIB revenant à l'industrie et, en particulier, de celle des autres industries pendant la période, reflète également la forte instabilité des prix dans le secteur des activités extractives.



le papier et les meubles ont vu leur part s'accroître tant en ce qui concerne le volume de production que l'emploi, tandis que des branches telles que les textiles, l'habillement, le matériel de transport, les produits métalliques et les machines ont vu leur part diminuer considérablement (tableaux A et B en annexe). Il faut signaler en particulier la chute de l'emploi manufacturier pendant la crise économique de 1983 et son net redressement par la suite. On notera par ailleurs que, d'une manière générale, les ajustements sectoriels ont correspondu à des avantages comparatifs. L'industrie alimentaire, par exemple, a continué d'augmenter sa part de la valeur ajoutée, tandis que celle des textiles a continué de se contracter. On relève cependant des exceptions notables à cette tendance, lorsque la diminution de la part de la valeur ajoutée a été suivie d'un mouvement en sens contraire, comme dans le cas du secteur des articles en métal à partir des années 80.

8. Ainsi qu'on l'a vu brièvement, le Chili a connu une période de forte libéralisation des échanges et de profonds ajustements structurels. Le reste du rapport s'organise comme suit. A la section 2, nous présentons un tour d'horizon des réformes de la politique commerciale et d'autres politiques connexes durant les trois périodes de libéralisation des échanges. A la section 3, on trouvera un complément d'analyse sur les évolutions des exportations et des importations et sur leur structure. A la section 4, nous examinerons de plus près ce qui s'est passé dans quelques secteurs choisis : i) les industries extractives (cuivre), ii) l'industrie agroalimentaire, iii) le bois et les produits du bois, et iv) les textiles et les vêtements. Dans la dernière section, nous tirerons les leçons de l'expérience chilienne.

## **2. Politique commerciale et politiques connexes**

9. Comme beaucoup d'autres pays en développement, le Chili suivait avant 1973 une politique de substitution des importations fondée sur une forte protection de son secteur manufacturier. Dans cette section, nous ferons un tour d'horizon de la situation économique avant 1973, puis nous analyserons les politiques commerciales et autres mesures mises en œuvre durant les trois périodes de libéralisation des échanges : 1) entre 1974 et 1984, du début de la libéralisation et de la réforme du marché à la crise de la dette ; 2) entre 1985 et 1989, deuxième période de libéralisation du commerce sous le régime militaire ; et 3) période postérieure à 1990, pendant laquelle la libéralisation des échanges s'est poursuivie sous un régime démocratique. Après une description de la politique commerciale et d'autres politiques complémentaires, nous ferons un bilan de chacune de ces périodes.

### **A. Avant la réforme du marché (avant 1973)**

10. Entre le milieu des années 40 et les années 70, le Chili a suivi une stratégie de substitution des importations et enregistré une croissance modeste. L'économie dépendait énormément du secteur du cuivre, qui représentait plus de 70 % des exportations en 1970. Quelques tentatives ont été menées pour réduire un niveau de protection excessif mais, de manière générale, l'économie était fermée au reste du monde. Cette période a également été caractérisée par un durcissement de l'intervention de l'Etat dans l'économie. Entre 1960 et 1970, l'escudo a été constamment surévalué (Corbo et Meller, 1981) en dépit d'un alignement continu du taux de change nominal sur des taux d'inflation élevés<sup>5</sup>. Les exportations s'en sont trouvées freinées, ce qui n'a fait qu'accentuer l'isolement de l'économie par rapport aux autres pays.

11. En 1970, le gouvernement socialiste nouvellement élu a renforcé les mesures de protection non tarifaires, nationalisé des pans importants de l'économie (banque, industries extractives) et mis en place des contrôles des prix. En 1973, la plupart des branches d'activité étaient extrêmement protégées. On constatait une grande dispersion des droits de douane, qui s'élevaient à 100 % en moyenne. Il s'y ajoutait parallèlement beaucoup d'obstacles non tarifaires. De plus, les taux de change multiples faussaient l'économie. En conséquence, le niveau de protection effectif était très élevé (bien supérieur à 100 %) alors

<sup>5</sup> Pendant la période 1950-70, l'indice implicite des prix du PIB a progressé en moyenne de presque 35 % par an (Corbo et Meller, 1981).

qu'il était négatif pour d'autres (tableau 4). Du fait des exemptions tarifaires qui leur étaient consenties, certaines entreprises d'Etat bénéficiaient d'un niveau de protection effectif encore plus élevé. Le secteur bancaire était sous l'emprise de l'Etat et était astreint à une austérité financière : le plafonnement des taux d'intérêt indépendamment de l'inflation se traduisait par des taux d'intérêt négatifs et l'attribution des crédits était assujettie à une forte intervention de l'Etat. Le pouvoir a opté pour une augmentation de la dépense publique lorsque les cours du cuivre se sont mis à grimper. Mais, lorsqu'ils ont chuté par la suite, la dépense publique est devenue ingérable. Une inflation à trois chiffres, le resserrement et le déséquilibre de l'économie, une faible gouvernance et l'impossibilité de conclure des accords politiques ont débouché sur un coup d'Etat.

**Tableau 4 : Taux effectifs de protection par secteur**

Secteur	1974	1979
<i>Agriculture</i>	30	10
<i>Industries extractives</i>	7	14
<i>Produits non exportables</i>	-30	-3
<i>Industrie manufacturière (TEP moyen)</i>	156.5	13.5
Vêtements et chaussures	264	14
Textile	239	14
Papier et pâte à papier	184	17
Produits alimentaires	161	12
Produits du bois	157	15
Produits métalliques	147	15
Métaux de base	127	17
Machines électriques et non électriques	96	13
Meubles, sauf en métal	95	11
Produits chimiques	80	13
Plastique	80	13

Source : Aedo et Lagos (1984), in Alvarez et Fuentes (2003), p.7, sous la direction du Secrétariat

### **B. Réforme du marché chilien – phase I (1973<sup>6</sup>-1984)**

12. Quand le général Pinochet prend le pouvoir à la fin de 1973, l'économie va à vau-l'eau. La production globale a reculé en 1972 et 1973, le taux d'inflation annuel dépasse 500 %, et le déficit budgétaire excède 20 % du PIB. Le système d'incitations est tellement faussé qu'une part importante de la capacité de production n'est pas utilisée. Le déclin de l'économie est aggravé par un effondrement des cours mondiaux du cuivre et par un accès restreint au crédit international.

13. La réforme du marché menée sous la dictature militaire a été profondément influencée par un groupe de réformateurs technocrates connu sous le nom de "Chicago boys"<sup>7</sup>. Son programme visait

<sup>6</sup> Les données présentées ci-dessous proviennent de Hachette (1991), Edwards (1986) et Ffrench-Davis (2002).

<sup>7</sup> Les "Chicago Boys" étaient un groupe de jeunes économistes formés à l'Université de Chicago dans le cadre d'un programme d'échange avec l'Université catholique de Santiago. Les Chicago Boys ont fortement pesé sur les

principalement à transformer le Chili en une économie de marché, ce qui supposait l'adoption d'un certain nombre de mesures : diminution de la taille et du rôle du secteur public, libéralisation des échanges, libéralisation du compte des opérations en capital de la balance des paiements, libéralisation du secteur financier du Chili et ouverture d'autres marchés clés (encadré 1).

14. Au départ, le secteur manufacturier a réagi favorablement à la politique de libéralisation engagée en 1973 et s'est bien repris. Mais le resserrement de la politique monétaire et la mise en place d'un programme rigoureux de stabilisation budgétaire en 1975 pour contenir l'inflation ont abouti à une récession économique générale et à une vaste crise industrielle. La dépense publique a été réduite de 15 à 25 % par rapport à ce qu'elle était avant la réforme. La plupart des exonérations et subventions ont été éliminées, parallèlement à une augmentation de 10 % de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. La production industrielle a chuté de 26 % et la part du PIB revenant à l'industrie a diminué de 17 % (Ffrench-Davis, 2002). Ensuite, l'économie s'est redressée peu à peu avant de fléchir en 1982-1983 (encadré 1).

a) *Politique commerciale et politique de change*<sup>8</sup>

15. Les ajustements tarifaires effectués pendant cette période se sont faits en trois étapes. La première étape s'est située entre le début de 1974 et la mi-1975. Il a été mis fin à tous les contingents et à toutes les autorisations officielles d'importer, et toutes les formes de protection ont été théoriquement transformées en droits de douane. La moyenne arithmétique des droits a été ramenée de 105 à 57 %, mais un taux de 120 % était encore appliqué pour certains droits. S'agissant de la politique de change, les six taux de change ont été progressivement unifiés et un système de parité glissante a été adopté pour aligner les taux de change sur l'inflation, ce qui s'est traduit par une dépréciation du taux de change réel pendant la première période.

16. La deuxième étape des ajustements tarifaires s'est déroulée de la mi-1975 à la mi-1997. Les taux des droits ont été ramenés à une fourchette variant entre 10 et 35 %. En même temps, le Chili a entamé des négociations avec les pays du Pacte andin pour abaisser le tarif extérieur commun, qui empêchait le Chili de procéder à une réduction unilatérale de ses droits de douane comme il l'envisageait. L'impossibilité de parvenir à un terrain d'entente a conduit le Chili à se retirer du Pacte. Les réductions tarifaires ont eu lieu en août 1977, soit plus tôt que la date initialement fixée à la mi-1978, et la décision a été prise d'abaisser de nouveau les taux, à 10 %. La dernière étape va de décembre 1977 à juin 1979, pendant laquelle les droits ont été réduits mois après mois pour atteindre un taux uniforme de 10 % valable pour toutes les importations (ou presque) après juin 1979.

17. Durant les deuxième et troisième périodes, le Chili a commencé à utiliser le taux de change pour freiner l'inflation. D'abord, le pourcentage de dépréciation du taux de change a été maintenu au-dessous du taux d'inflation (juin 1976-janvier 1978), puis une première annonce a été faite quant à une révision du taux de change (février 1978-juin 1979)<sup>9</sup>. Finalement, le taux de change a été fixé à 39 pesos pour un dollar (juin 1979-janvier 1983). Après l'abandon de ce taux en 1982, le peso s'est rapidement déprécié : en 1982, le dollar s'échangeait contre 46 pesos, et, avec la poursuite de la dégradation, on est passé à 74 pesos pour un dollar, puis à 80 pesos en janvier 1983. Autrement dit, si la politique de change a permis de juguler

---

décisions politiques et se sont trouvés, après 1975, à des postes de responsabilité au gouvernement pour en assurer la mise en oeuvre. Teichman (2001) a effectué une analyse intéressante des réseaux politiques en place au Chili au moment de la réforme.

<sup>8</sup> Les données présentées ci-dessous proviennent de Hachette (1991), Edwards (1986) et Ffrench-Davis (2002).

<sup>9</sup> Pour commencer, on a opté pour un taux de réduction de 2.5 % (plus ou moins le taux d'inflation officiel au cours des trois mois précédents), avant de le ramener progressivement à 0.75 %.

l'inflation, le taux de change réel a en revanche considérablement augmenté, notamment à la suite de l'adoption d'un taux fixe en 1979, ce qui a eu pour conséquence une baisse sensible du prix relatif des produits exportables.

#### **Encadré 1. Aperçu de la politique économique du Chili entre 1973 et 1984**

*Politique macroéconomique.* Pour commencer, le gouvernement a opté pour un ajustement macroéconomique progressif. Mais, en 1975, face à la persistance d'une inflation galopante, il a mis en place un programme de stabilisation rigoureux, qui a débouché sur un recul marqué de la production et de l'emploi. Après 1975, à la suite de l'adoption d'une nouvelle monnaie, le peso<sup>(1)</sup>, le taux de change a servi à ralentir l'inflation. Ensuite, le plan de dépréciation annoncé est entré en vigueur en 1978 et, à partir de 1979, le peso a été aligné sur le dollar au taux officiel de 39 pesos pour un dollar. Un système de parité glissante a été introduit en 1982, pour s'effondrer 52 jours plus tard, et le taux de change s'est fortement déprécié pour se situer dans une fourchette de 74 à 80 pesos pour un dollar en 1983.

*Libéralisation des prix et des échanges.* Le régime militaire a procédé à une réforme des échanges et des prix aussi radicale que rapide<sup>1</sup>. A l'exception des droits de douane, toutes les restrictions pesant sur le commerce international ont été immédiatement levées en 1973, tandis que les droits de douane ont été ramenés d'un taux moyen de 94 % à un taux uniforme de 10 % entre 1973 et 1979. Les mécanismes de plafonnement des prix et de marchés publics ont été supprimés. Après le changement de cap dans le contexte de la crise de la dette et du système bancaire, les droits de douane ont de nouveau été réduits, pour s'établir à un taux de 15 % à la fin du régime militaire, en 1989 (voir plus bas).

*Réforme budgétaire et fiscale.* Le déficit budgétaire atteignait 24.6 % du PIB en 1973. Mais, grâce à une compression radicale des dépenses, et il ne dépassait pas 2.6 % du PIB en 1975, et le pays a même enregistré un excédent à partir de 1979. Une taxe sur la valeur ajoutée a vu le jour dans le cadre de la grande réforme fiscale de 1975.

*Réforme financière.* Des réformes de grande ampleur ont commencé en 1975. Les banques nationalisées avant 1973 sont retournées au secteur privé. Il a été mis fin à l'encadrement des taux d'intérêt et aux attributions forcées de crédits. Le taux des réserves obligatoires a été fortement réduit et l'entrée dans le secteur bancaire a été encouragée. Ces réformes avaient pour objet d'accélérer le développement des capacités financières et d'ouvrir la porte à un plus grand nombre de sociétés offrant de meilleures conditions d'emprunt et des crédits à des taux raisonnables. L'accès au crédit était jugé indispensable à l'adaptation de l'économie par le secteur privé. La réforme de la sécurité sociale a constitué un important coup de pouce pour les marchés de valeurs mobilières. Mais la faiblesse de l'encadrement du secteur financier a permis un endettement excessif sur les marchés internationaux, ce qui a déclenché une crise bancaire et de la dette en 1982. En conséquence, il a fallu nationaliser de nombreuses banques pour éviter l'effondrement du système financier.

*Réforme de la sécurité sociale.* Le système de répartition, condamné à la faillite, a été remplacé en 1981 par un système d'assurance privée et individuelle. Cette mesure a amélioré la situation budgétaire et contribué à la création d'un marché national des capitaux.

*Privatisation.* Le Chili était doté jusqu'en 1973 d'un secteur public très étendu du fait des importantes nationalisations réalisées sous le régime socialiste. Après 1973, les entreprises nationalisées ont été restituées à leur propriétaire d'origine : les banques ont été privatisées les premières, suivies des entreprises manufacturières. La spirale de l'endettement a rendue nécessaire l'intervention de l'Etat, qui a nationalisé plusieurs banques de premier plan avec leurs actifs (grandes entreprises).

*Politique d'investissement.* A quelques exceptions près, en 1974, le régime de l'IDE était complètement libéralisé au Chili et il était permis aux investissements étrangers de jouer un rôle important dans diverses branches d'activité.

*Marché du travail.* Le dispositif adopté dès la première année du nouveau régime a eu pour effet d'indexer automatiquement le salaire minimum sur les taux d'inflation de la période précédente. Ce principe a été intégré au droit du travail en 1979. Le syndicalisme a connu une période de répression, notamment entre 1973 et 1979. La révision de la réglementation du travail dans les années 80 a eu pour effet de diminuer le salaire minimum et de faciliter les licenciements (plafonnement des indemnités de départ, etc.).

*Politique sociale.* Après 1974, le gouvernement a redéfini sa politique sociale et les dépenses sociales ont été plus encadrées, seules les personnes très pauvres pouvant recevoir une aide. Même pendant la crise macroéconomique de 1975 et 1982-83, lorsque les salaires réels étaient inférieurs de 30 % à ceux de 1973 et que le chômage était à son plus haut niveau (31.3 % en 1983), les prestations de l'Etat n'étaient versées qu'à 15 % des chômeurs<sup>3</sup>. Une part

disproportionnée du coût social de la crise pesait sur les populations à faibles revenus<sup>2</sup>, en particulier sur les personnes peu instruites et les jeunes.

1. 1000 escudos = 1 peso ; 6.40 pesos = 1 USD.

Source : Edwards (1986) et Meller (1992).

1. Il existait de profondes divergences de vues concernant le rythme de la réforme des prix et des échanges, les uns pensant qu'une hausse des droits de douane, une réforme plus modérée des prix et une ouverture progressive du commerce à la concurrence des importations de l'étranger donneraient à l'industrie davantage de temps pour s'adapter et empêcheraient du même coup une contraction inutile de l'emploi et de la production nationale.
2. Le coefficient de Gini a grimpé de 46 en 1971 à 58 en 1989. (OCDE, 2001)
3. Plus précisément, 50 % des chômeurs ne percevaient aucune aide, 30 % recevaient 60 % du revenu minimum et 20 % seulement 30 % du salaire (Meller, 1992).

18. Le pays n'a recouru à aucune mesure corrective commerciale pendant la première phase de libéralisation des échanges, mais il a mis en place en 1981 le cadre juridique nécessaire à l'adoption de ce type de mesure. En 1981 a été créée la Commission des subventions avec pour mission de vérifier si des importations étaient subventionnées. En fonction des résultats de cette vérification, le ministère des Finances pouvait accroître les droits de douane jusqu'à une limite de 35 % conformément aux engagements pris par le Chili au titre du cycle de Tokyo. De même, le pouvoir a été donné à la Commission d'émettre des recommandations concernant des droits de douane minimums. De 1981 à 1985, 90 vérifications ont été effectuées qui ont abouti dans 47 cas à l'adoption de mesures définitives. Les textiles ont été le principal secteur touché, avec 37 % des mesures (surtaxes), suivis des produits électriques (8 %) et des machines métalliques (7 %) (Saez, 2006).

19. A la fin de 1981, le pays a été frappé par une profonde récession qui s'est conjuguée à une baisse des cours du cuivre. Une chute des exportations chiliennes a provoqué un déficit commercial. La dette extérieure accumulée principalement par le secteur privé<sup>10</sup> et la contraction des capitaux étrangers disponibles ont déclenché une grave crise financière et de balance des paiements. Le Chili a connu là la période la plus difficile de sa réforme commerciale. Les "Chicago Boys" n'étaient politiquement plus crédibles, et l'idée de mesures protectionnistes commençait à s'imposer. Le secteur privé exigeait un allègement de la dette, une baisse des taux d'intérêt, le lancement de projets de grands travaux, une meilleure protection et un taux de change réaliste. Il exigeait également de pouvoir participer davantage aux décisions d'ordre économique (Silva, 1995). Dans l'armée, des nationalistes demandaient un renforcement de la protection tarifaire et l'adoption d'autres mesures publiques en faveur de l'entreprise privée (Teichman, 2001). La détérioration continue du système financier militait pour une modification de fond du modèle économique. En 1982 et 1983, diverses banques ont été nationalisées et le peso a été dévalué à plusieurs reprises. La pression s'est accrue sur les banques et conglomérats ayant d'importantes créances en dollars. Le gouvernement a décidé d'intervenir pour proposer des crédits locaux au secteur bancaire par l'intermédiaire de la Banque centrale, de sorte que plus de la moitié des actifs du système financier est passée sous le contrôle direct de l'Etat (Brock, 2000).

20. En réaction à la crise, le régime militaire a remplacé l'équipe chargée des affaires économiques et a nommé à des postes clés des chefs d'entreprise à tendances expansionnistes. A partir du milieu de l'année 1983, le taux uniforme des droits de douane est passé une première fois à 20 %, puis à 35 % en septembre 1984, tandis que la monnaie a été dévaluée de 23.6 % (Hachette, 1991). Des droits supplémentaires sont entrés en vigueur pour les articles électroniques et les automobiles, et une fourchette de prix a été mise en place pour certains produits agricoles comme le blé, le sucre et les graines oléagineuses.

<sup>10</sup> La dette extérieure accumulée s'est expliquée par le fait que la libéralisation des échanges n'a pas été menée avec toute la prudence nécessaire en matière de réglementation (encadré 1).

21. La dévaluation du peso a favorisé l'expansion des exportations et à la fin de 1982 la balance commerciale est devenue excédentaire (graphique 6). Malheureusement, la politique expansionniste de 1982-84 destinée à sauvegarder le système financier a conduit à une augmentation sensible du service des intérêts, et le compte courant s'est détérioré. En 1984, le Chili n'a plus été en mesure d'assurer ses paiements d'intérêts et a demandé à six reprises un rééchelonnement de sa dette pendant la période 1985-89. Cette crise a ouvert la voie à un retour à l'orientation antérieure de la politique économique.

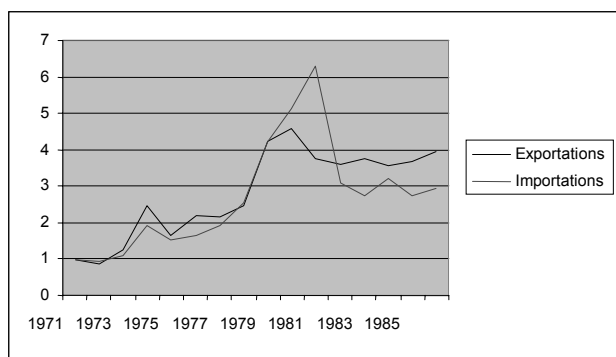
b) *Evaluation des effets de la politique commerciale et d'autres politiques complémentaires*

22. Le marché ayant fait l'objet de plusieurs réformes simultanées, il est extrêmement difficile d'isoler les effets de la libéralisation des échanges sur l'économie. De plus, il faut voir que, face à une inflation forte, la stabilité macroéconomique est demeurée prioritaire.

23. La première phase de la libéralisation des échanges jusqu'à la mi-1975 (élimination des obstacles non tarifaires, réduction initiale des droits de douane, unification des taux de change) s'est traduite par une progression immédiate des exportations. Une demande intérieure déprimée a contribué à l'augmentation des exportations de biens en excédent (Ffrench-Davis, 2002), en particulier de ressources naturelles comme les produits de la sylviculture et du bois ou les denrées agricoles (graphique 7). Les effets négatifs des importations ont été assez limités car les mesures de protection en place étaient souvent excessives et redondantes. La faible dépréciation de la monnaie en termes réels a amorti cet effet de la libéralisation des échanges.

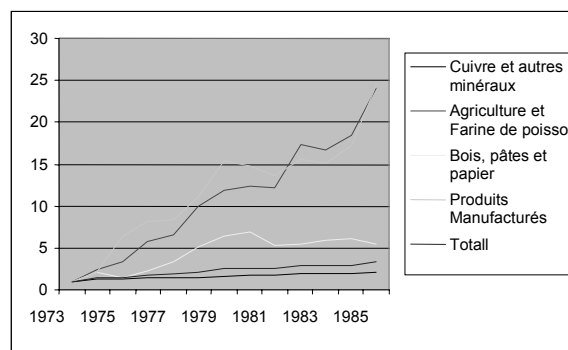
**Graphique 6 Exportations et importations du Chili (1970-1984)**

(millions USD courants)



**Graphique 7 Croissance des exportations par secteur (1973-1984)**

(1973=1)



Source : Base de données WITS.

Source : Calculs de l'auteur d'après Agosin (2002).

24. Les deuxième et troisième phases de libéralisation des échanges (1975-1983) ont eu une incidence plus marquée parce qu'elles se sont conjuguées à une appréciation du taux de change réel, en particulier durant la période où le taux de change était fixé officiellement (1979-83). Plusieurs aspects de la conjoncture économique et des orientations suivies à l'époque n'ont pas facilité l'ajustement structurel de l'économie. La croyance "aveugle" dans le marché pour relancer et rééquilibrer l'économie, ajoutée à une concertation limitée avec les agents économiques, a probablement entraîné une sous-estimation systématique des effets négatifs des principales réformes économiques. Tandis qu'un nouvel équilibre a été atteint, et que la nouvelle composition de l'industrie manufacturière reflétait en grande partie les avantages comparatifs de l'économie chilienne, certains secteurs ont accusé un fléchissement beaucoup plus marqué

que ne l'avaient prévu les dirigeants<sup>11</sup> et l'expansion du secteur exportateur a été retardée, surtout dans la seconde moitié de la période. Ce retard s'explique par les raisons suivantes : i) l'instabilité macroéconomique, qui a découragé les investissements dans les nouvelles filières de croissance ; ii) le recours au taux de change pour juguler l'inflation, qui a pesé sur la compétitivité extérieure ; iii) un système financier insuffisamment développé, ce qui a nui à une bonne répartition des capitaux ; et iv) une politique du travail qui n'a pas facilité l'adaptation de la main-d'œuvre.

25. Premièrement, à cause de la forte inflation et de l'instabilité macroéconomique, il est devenu de plus en plus difficile d'avoir une idée juste du degré de compétitivité des branches d'activité. Du fait de l'appréciation du taux de change, ajoutée à l'immaturation du marché financier, des branches se sont contractées tandis que les investissements des entrepreneurs dans des secteurs en expansion ou nouveaux ont fait l'objet de restrictions très excessives.

26. Le deuxième problème concernait la compatibilité entre la politique commerciale et la politique de change. Au départ, le taux de change était propice à l'ajustement, mais son utilisation pour freiner l'inflation a abouti à une surévaluation du peso. Les incitations à l'exportation ont été peu à peu réduites alors que les importations ont gagné en compétitivité. En conséquence, les exportations ont progressé de 14.4 % par an entre 1974 et 1981, mais les importations se sont accrues plus fortement, de 22.5 % (Macario, 2000).

27. Troisièmement, la réforme financière entamée en 1975, qui n'était pas assortie de règles prudentielles suffisantes, a débouché sur une expansion exagérée des prêts privés et sur des crises financières en 1982-83. La libéralisation progressive du compte de capital, commencée en 1976, a permis un afflux rapide de capitaux étrangers qui a facilité l'accès aux biens d'équipement. Du coup, certains secteurs ont disposé de davantage de capitaux, mais l'incertitude entourant la conjoncture macroéconomique a contribué à une mauvaise répartition des capitaux. Les investissements sont allés pour la plupart à des secteurs qui étaient clairement compétitifs ou qui ne produisaient pas pour l'exportation, comme la construction et le commerce. Des capitaux servaient aussi à financer des importations. Cette stratégie était logique pour beaucoup de fabricants, qui exploitaient leur connaissance du produit sans prendre le risque d'investir de grosses sommes. En outre, le taux d'intérêt réel, élevé à l'époque, rendait quasiment impossible la réadaptation des entreprises alimentant le marché intérieur ou leur transformation en structures exportatrices (Agosin, 1999).

28. Quatrièmement, les politiques du travail, en particulier la politique salariale, n'ont pas facilité l'adaptation de la main-d'œuvre. Un salaire minimum est resté en place durant toute la période, avec un système rétroactif d'indexation automatique des salaires nominaux sur le taux d'inflation des mois précédents. Lorsque l'inflation a ralenti, cette indexation a entraîné une augmentation de 20 % des salaires réels (Edwards, 1986). De nombreuses entreprises ont alors préféré réduire leurs effectifs plutôt que d'abaisser les salaires. En conséquence, le taux de chômage est grimpé à 26.1 % en 1982 et à 31.3 % en 1983. L'aggravation du chômage et la suppression de l'indexation des salaires en 1982 ont finalement tiré les salaires réels vers le bas et l'augmentation du chômage a ralenti à la fin de 1983 (Meller, 1992).

29. En conclusion, certains signes montrent que cette politique a entraîné des coûts d'ajustement importants, supportés pour l'essentiel par la main-d'œuvre, d'où un creusement des inégalités. Meller (1992) a imputé ce recul à plusieurs mesures gouvernementales, comme la compression des dépenses

---

<sup>11</sup> Dans plusieurs branches comme les produits chimiques, le verre et les produits du verre, les autres produits non métalliques, les machines (non électriques) et le matériel de transport, les réductions de l'emploi et de la production ont peut-être été excessives mais, dans les années qui ont suivi, ces secteurs se sont ressaisis.

sociales de l'Etat, ainsi qu'au chômage<sup>12</sup>, à la baisse des salaires réels et à la dévaluation. Ffrench-Davis (2002) pense que les réductions tarifaires ont pu aussi avoir un effet régressif car la diminution des droits de douane appliqués aux produits de luxe a entraîné une augmentation des importations de ces produits.

### C. Réforme du marché chilien –phase II (1985-1989)

30. Le second train de réformes du gouvernement militaire a commencé en 1985 lorsque les "Chicago Boys" ont repris en main la politique économique. Le retour sur la bonne voie tient principalement aux raisons suivantes : 1) la crainte de nombreux chefs d'entreprise de voir se reproduire la situation antérieure à 1973 ; ii) le soutien croissant apporté au principe du libre-échange par de nouveaux exportateurs en possession de sommes importantes à investir ; et iii) le fait que la protection fournie aux entreprises non compétitives soit de moins en moins bien perçue.

31. En février 1985, le nouveau ministre des Finances, Hernán Buchi, dans le mois qui a suivi son entrée en fonctions, a élaboré un programme d'ajustement structurel et signé peu après des accords en ce sens avec le FMI et la Banque mondiale<sup>13</sup>. Le ministre des Finances gardait la haute main sur la formulation de la politique économique, mais le socle de cette politique s'étendait désormais beaucoup plus largement au secteur privé, ce qui ouvrait différentes voies pour des consultations aussi bien personnelles qu'officielles (Teichman, 2001), à l'exception majeure des réductions tarifaires. Pendant cette période, des réformes plus poussées ont été menées dans plusieurs domaines (encadré 2), tandis que la dévaluation de la monnaie nationale durant la crise financière et de la dette a contribué à améliorer la compétitivité des exportations.

#### Encadré 2. Aperçu des réformes pendant la période 1985-1989

*Politique macroéconomique.* Durant la première phase de réforme, le gouvernement s'est efforcé de remédier rapidement aux déséquilibres macroéconomiques par une politique de rigueur monétaire et budgétaire, une libéralisation financière et une réduction de l'intervention de l'Etat dans l'économie. La politique rigide adoptée initialement a été assouplie par des dévaluations de la monnaie en termes nominaux, une restriction des apports de capitaux à court terme et l'instauration de mécanismes de stabilisation des prix. Après la crise de la dette, l'un des soucis majeurs des dirigeants a constamment été d'éviter l'appréciation du taux de change et l'entrée massive de capitaux à court terme.

*Libéralisation des prix et des échanges.* Le taux des droits de douane a été progressivement ramené de 35 % en 1985 à 15 % en 1989.

*Réforme budgétaire et fiscale.* De nouvelles lois sur les faillites (1982), sur l'impôt (1984) – loi assortie d'incitations à l'épargne et à l'investissement – et sur les banques (1986) ont été adoptées. Les pouvoirs des organes de réglementation et de surveillance ont été renforcés. En 1987, un fonds de stabilisation des prix du cuivre a été créé pour protéger les finances publiques contre les fluctuations fréquentes des cours.

*Privatisation.* Une deuxième vague de privatisations a été engagée, qui a commencé par les banques et les conglomérats nationalisés en 1984-1985. La loi sur l'investissement DL 600 a mis en place le système de conversion des créances en prises de participation à partir de 1985. Entre 1985 et 1987, ce programme de conversion a porté sur 9.7 milliards USD et, de la mi-1985 à la mi-1987, des dettes d'un montant de 3.2 milliards USD ont été réduites ou converties en titres privés (Brock, 2000). La troisième vague de privatisations (1985-1989) a surtout été centrée sur les

<sup>12</sup> Soixante-quinze pour cent des chômeurs avaient moins de 40 ans, 87.9 % n'avaient pas dépassé le niveau des études secondaires et 60 % étaient sans travail depuis plus de trois mois.

<sup>13</sup> Les discussions informelles et les pourparlers menés à partir de 1982 entre le gouvernement et le FMI/Banque mondiale ont débouché sur un montage financier de 2 milliards USD comprenant une facilité de refinancement de 750 millions USD accordée par le FMI et un prêt d'ajustement structurel de la Banque mondiale pour un montant de 250 millions USD, complétés par une facilité de financement d'investisseurs privés d'une valeur de 1.1 milliard USD (Teichman, 2001).



services publics, notamment les entreprises d'électricité, de télécommunications et de transport. La part du PIB revenant à la production des entreprises publiques a chuté de 28 % en 1981 à 16 % en 1988. Une pause a été observée avec l'arrivée du premier gouvernement démocratique en 1990 (Teichman, 2001 ; Serra, 1998) et la privatisation des services publics n'a repris qu'en 1994.

*Marché du travail.* Les grandes réformes du marché du travail réalisées par le régime militaire en 1980 et 1981 ont eu un effet positif sur l'expansion de l'emploi durant la seconde moitié de la décennie<sup>1</sup>. Ces lois ont entraîné un abaissement du salaire minimum et facilité les licenciements (en plafonnant les indemnités de départ, etc.). Ce train de réformes a contribué à de nouvelles embauches et assoupli le régime des contrats de travail temporaire. La réforme globale des retraites s'est traduite par une diminution des charges sociales des employeurs et un développement des embauches.

*Dépenses sociales.* Les dépenses de l'Etat dans le domaine des services sociaux sont restées modestes pendant la mise en œuvre du programme d'ajustement budgétaire lancé en 1986. L'absence de redistribution des dépenses au profit des services sociaux a porté préjudice aux 40 % de Chiliens ayant les revenus les plus faibles et a entraîné une régression dans les domaines des soins de santé, de l'éducation et du logement. Le gouvernement a concentré ses dépenses sociales exclusivement sur les personnes en situation de pauvreté extrême.

Source : Corbo (2005), Edwards (2000) et Meller (1992)

1. Cette évaluation ne tient pas compte du coût social subi par les travailleurs pendant cette période.

#### a) *Politique commerciale*<sup>14</sup>

32. En 1985 a commencé la deuxième période de la réforme des échanges commerciaux. Les droits de douane ont été réduits de 35 % en 1985 à 20 % en 1986, puis à 15 % en moyenne en 1988. Le régime de taux uniforme a été maintenu mais, dans la moitié des années 1980, la libéralisation des échanges s'est avérée sensiblement différente de ce qu'elle avait été initialement, et cela à trois égards.

33. Premièrement, elle a eu beaucoup moins d'ampleur que durant la première période. A 15 %, le niveau au terme de la deuxième phase de libéralisation a été supérieur au chiffre de 10 % réalisé sur la période 1979-1984.

34. Deuxièmement, la forte dévaluation de la monnaie a favorisé les exportations et une réduction plus prudente des droits de douane a permis d'offrir une meilleure protection. Autrement dit, les modes d'adaptation choisis par les différents secteurs pendant cette période font apparaître un certain renversement de tendance par rapport à la période précédente : des secteurs pratiquant une politique de remplacement des importations, comme les textiles et les vêtements ou le matériel de transport, ont récupéré durant cette période une partie de leur perte de valeur ajoutée manufacturière.

35. Troisièmement, de manière générale, les décisions prises font ressortir un plus grand pragmatisme, et une place accrue a été accordée aux politiques de promotion des exportations. Ces dernières ont joué un rôle important : elles ont facilité la diversification des exportations et incité les entreprises intéressées à proposer de nouveaux produits à l'export en s'écartant des exportations traditionnelles. Trois mesures de promotion des exportations offrent un intérêt particulier :

- 1) Le renforcement du rôle de ProChile, organisme national de promotion des exportations en place depuis 1975. Après 1982, et en accord avec l'accent mis par le gouvernement sur le développement des exportations pour la réalisation d'excédents commerciaux, le budget de ProChile a été accru et de nouveaux bureaux se sont ouverts à l'étranger. Par ailleurs, ProChile s'est employé à faire un travail de promotion des exportations plus sélectif, en privilégiant la

<sup>14</sup> Les données présentées ici proviennent de Hachette (1991), Edwards (1986) et Ffrench-Davis (2002).

diffusion d'informations sur les marchés et clients étrangers, en encourageant les exportations chiliennes par une publicité générique et des missions ciblées, et en oeuvrant à la résolution des problèmes administratifs rencontrés par les exportateurs (Pietrobelli, 1998).

- 2) Le système de ristourne générale mis en place en 1988 (loi n° 18708 du 11 mai 1988), prévoyant le remboursement des droits de douane acquittés à l'importation d'intrants intégrés à la production de biens exportés, ou consommés pendant leur production. Ce programme, relativement difficile à appliquer par les petites et moyennes entreprises à cause de la paperasserie qu'il entraînait, a été utilisé en revanche par de grandes entreprises, dans les secteurs de la pétrochimie et des industries extractives, par exemple, dont il a stimulé les exportations.
- 3) Le mécanisme de ristourne dit "simplifié" introduit en 1985 (Loi n° 18480 du 19 décembre 1985), grâce auquel les exportateurs pouvaient obtenir, au lieu d'une ristourne classique, un remboursement en espèces égal à 3.5 % ou 10 % de la valeur des biens exportés<sup>15</sup>. Bien qu'annoncé comme étant une forme de ristourne, ce dispositif équivalait à une subvention à l'exportation, notamment lorsque les exportateurs n'employaient pas d'intrants importés. Cette mesure, jugée incompatible avec les règles de l'OMC, a été modifiée en 1998 et 2003. Depuis 2003, un taux de remboursement unique de 3 % est appliqué exclusivement aux exportations comportant 50 % d'intrants importés.

36. Quatrièmement, le recours aux mesures correctives commerciales s'est intensifié pendant cette période. Le nombre de requêtes et d'enquêtes s'est accru tandis que les droits de douane ont diminué (en 1985 et 1988) et, du même coup, on s'est écarté temporairement des objectifs fixés concernant la libéralisation<sup>16</sup>. Ces mesures ont probablement "favorisé la libéralisation des échanges en offrant une solution à des secteurs plus sensibles ou réticents à la libéralisation des échanges" (Saez, 2006).

*b) Evaluation des effets de la politique commerciale et d'autres politiques complémentaires*

37. La libéralisation des échanges a été plus modeste durant cette période : i) les taux des droits sont restés proches des niveaux de 1973-79, ii) le taux de change réel s'est déprécié et iii) et des secteurs comme les textiles, l'électronique et les métaux ont recouru aux surtaxes pour limiter les effets des réductions tarifaires. Une meilleure harmonisation des politiques commerciale et macroéconomique, complétée par la promotion des exportations, a permis une croissance et une diversification importantes des exportations (graphiques 8 et 9) et facilité l'ajustement structurel. La plupart des branches d'activité ont vu leur production augmenter (graphiques 10 et 11) et des secteurs tels que l'agroalimentaire ont bénéficié d'un fort accroissement de leurs exportations. Durant la période de redressement consécutive à l'ajustement structurel (1983-87), le nombre de créations d'emplois a fortement progressé dans tous les secteurs, de 9.2 % par an pour les produits exportables et de 10.2 % pour les produits non exportables (Meller, 1992).

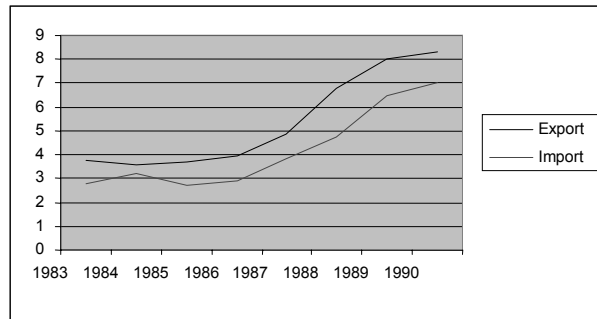
---

<sup>15</sup> Le montant du remboursement en espèces était fonction de la valeur des exportations de toute la ligne tarifaire. A l'origine, 90 % des exportations chiliennes étaient couvertes par ce dispositif, soit environ 200 produits d'exportation comme le cuivre, la cellulose, la farine de poisson et les fruits. Lorsque la valeur dépassait 20 millions USD pour une position tarifaire donnée, cette dernière était exclue du système.

<sup>16</sup> Entre 1986 et 1992, des surtaxes tarifaires ont été appliquées dans 41 % des enquêtes ayant abouti à la formulation de recommandations, des droits de douane planchers dans 53 % des cas, et des droits compensateurs dans seulement 6 % des cas (<http://www.cndp.cl>).

**Graphique 8 Exportations et importations du Chili (1983-90)**

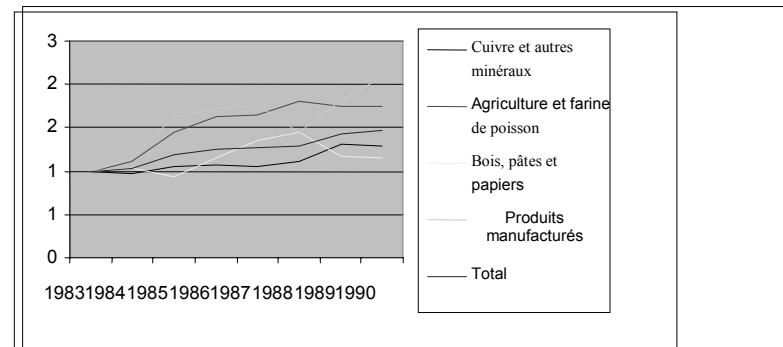
(millions USD courants)



Source : Base de données WITS.

**Graphique 9 Croissance des exportations par secteur (1985-1990)**

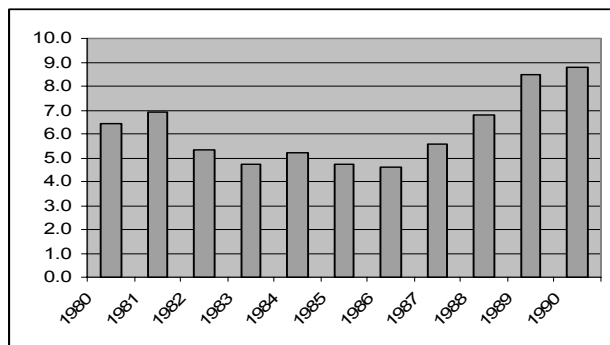
1983=1



Source : Calculs de l'auteur d'après Agosin (2002). (2002)

**Graphique 10 Valeur ajoutée dans l'ensemble du secteur manufacturier**

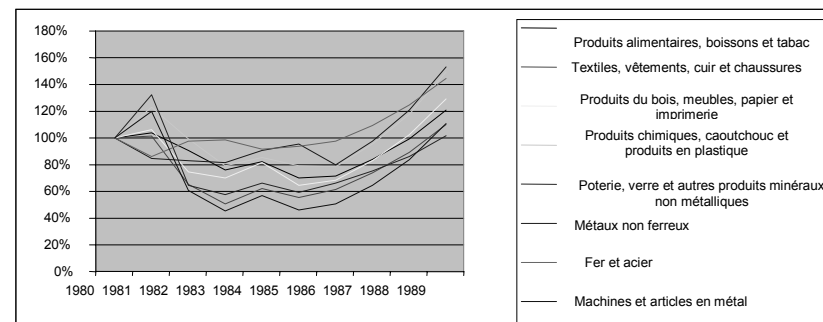
(milliards USD courants)



Source : INDSTAT 3, CITI Rev.2.

**Graphique 11 Evolution de la valeur ajoutée dans le secteur manufacturier par grande catégorie**

(pourcentage, 1980 = 100%)



Source : INDSTAT 3, CITI Rev.2 et calculs de l'auteur.

#### D. La politique économique après le retour de la démocratie (1990-)

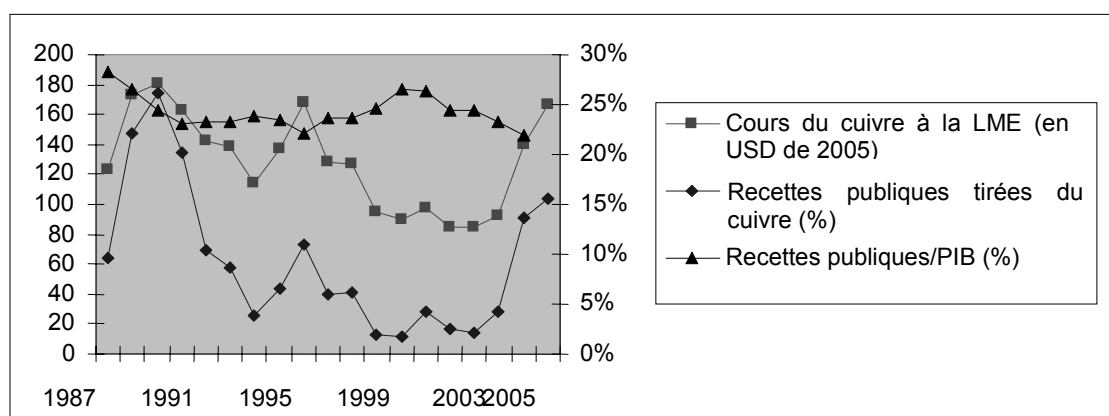
38. Le nouveau régime démocratique instauré en 1990 est resté fidèle aux principes généraux de la politique économique en place : maintien de la stabilité macroéconomique et développement d'une économie de marché ouverte et compétitive – avec un renforcement du programme social.

39. La Banque centrale est devenue indépendante en octobre 1989 en vertu d'une loi constitutionnelle. La politique monétaire a eu pour effet de réduire l'inflation, qui atteignait 30 % par an en 1990 et qui est restée inférieure à 10 % à partir de 1995. Après la crise, les dirigeants ont eu pour principal souci, entre autres, d'éviter une appréciation importante du taux de change, souhait qui s'est cependant avéré fréquemment en contradiction avec les objectifs d'inflation<sup>17</sup>. En septembre 1999, la fourchette de taux de change a été remplacée par un système de flottage pratiquement non dirigé (Corbo, 2005).

40. Le ratio dette publique/PIB, qui avait grimpé à 45 % en 1990 à cause des banques qu'il avait fallu renflouer dans les années 80, avoisinait 0 % en 2006. L'excédent budgétaire du secteur public corrigé des influences conjoncturelles s'est stabilisé à 1 % du PIB à compter de 2001 et le budget a été géré d'une manière extrêmement responsable sur toute la période. Une importante réforme fiscale a été réalisée en 1990 pour augmenter les recettes destinées aux programmes sociaux et pour rendre l'Etat moins dépendant du cuivre (graphique 12). La part du budget consacrée aux programmes sociaux s'est accrue de 17 % en 1990 du fait de l'extension des mesures de protection sociale avec l'arrivée d'un gouvernement démocratique. Parmi les premières actions engagées, le gouvernement a amélioré l'accès des familles sans épargne aux soins de santé gratuits et à la propriété. La stabilisation de la situation économique a permis d'accroître les dépenses sociales de 50 % en valeur réelle entre 1990 et 1993 (Raczynski et Romaguera, 1995).

41. Pour limiter l'impact cyclique des prix du cuivre sur l'économie, un Fonds de stabilisation du cuivre a été créé en 1987 puis réformé en 2006, de sorte que l'argent réuni peut être investi non seulement dans des actifs du pays mais aussi dans des valeurs étrangères. Cette mesure visait à préserver le peso de toute nouvelle appréciation en cas de hausse des cours du cuivre.

**Graphique 12 Recettes et dépenses publiques et évolution des cours du cuivre<sup>18</sup>**



Source : Base de données de la Banque centrale du Chili et COCHILCO (2005).

<sup>17</sup> On a laissé le peso s'apprécier d'une manière progressive, mais l'appréciation cumulée a atteint 24 % entre 1990 et 1996 (OMC, 1997). Globalement, elle n'a pas porté préjudice à l'économie vu qu'une appréciation a été possible après la crise de la dette dans les années 80.

<sup>18</sup> Cours du cuivre à la Bourse des métaux de Londres (London Metal Exchange, ou LME ; en espagnol : Bolsa de Metales de Londres (BML)).

42. Les privatisations se sont poursuivies en 1991 dans le secteur des services avec la vente des 40 % restants de LanChile (transport aérien)<sup>19</sup> et la privatisation des entreprises publiques d'assainissement. En 1992, une nouvelle loi sur les concessions a autorisé le secteur privé à financer, construire et exploiter ports, routes, aéroports et voies ferrées. La plupart des sociétés d'Etat ont été privatisées à l'exception de Codelco (extraction du cuivre), ENAMI (commercialisation des produits du cuivre), ENAP (pétrole), Empresa de los Ferrocarriles del Estado (chemins de fer) et Correos de Chile (services postaux).

43. Une deuxième réforme du marché du travail a été mise en oeuvre en 1990 et 2000 afin de renforcer la protection de l'emploi et le rôle des syndicats dans les négociations collectives, tout en conservant sa souplesse relative au code du travail. Le salaire minimum réel a progressé de quelque 20 % entre 1998 et 2000. Parallèlement à l'augmentation des crédits affectés aux programmes sociaux, les salaires réels moyens se sont rapprochés en 1992 de leur niveau de 1970, tandis que le coefficient de Gini s'est établi à 47 en 1996, contre 46 en 1971 (ECLAC, 2001). La proportion de personnes sous le seuil de pauvreté est tombée de 38.6 % en 1990 à 14 % en 2006.

44. Le Chili a maintenu son régime libéral en matière d'IDE, et dans les années 90 un nouvel assouplissement des règles s'est traduit par un décollage de l'IDE (graphique 13), en particulier dans le secteur des industries extractives (encadré 2 et section concernant ledit secteur). A partir de 1995, les investisseurs ont commencé à s'intéresser aux services d'utilité publique (électricité, gaz, eau, télécommunications, transport) et une nouvelle vague de privatisations s'est enclenchée. Alors que dans les années 90 les autorités avaient adopté des mesures pour décourager les entrées de capitaux à court terme<sup>20</sup> ainsi que pour réduire le taux de change et les fluctuations boursières, ces mesures d'encadrement des capitaux ont été abolies en 2001.

45. Concernant la politique commerciale, l'une des premières choses qu'a faites le gouvernement démocratique nouvellement élu a été de proposer de ramener les droits de douane de 15 à 11 %, proposition qui a reçu le soutien unanime du Congrès. Le taux de 11 % a été maintenu jusqu'en 1999, année où il a été décidé de réduire le taux moyen de 1 % par an pour le ramener à 6 % en 2003. Le Congrès s'est de nouveau prononcé unanimement en faveur de cette décision, apportant ainsi un appui politique fort à la libéralisation des échanges. D'aucuns ont pu s'attendre à ce que les autorités soient tentées par une politique protectionniste sous la forme de mesures correctives commerciales mais, après une légère augmentation en 1990, le nombre d'enquêtes et d'actions engagées a retrouvé son niveau antérieur (Saez, 2006). L'opposition relativement discrète de l'industrie à la libéralisation des échanges s'explique probablement par la montée en puissance des secteurs exportateurs.

46. Le changement le plus important survenu dans la politique commerciale durant cette période a été l'importance grandissante accordée aux accords commerciaux bilatéraux. Alors qu'auparavant les réductions tarifaires s'étaient faites d'une manière unilatérale, toutes celles réalisées pendant cette période l'ont été sur une base de réciprocité, sauf lorsque les droits de douane ont été ramenés de 11 à 6 %. Des accords ont d'abord été signés avec des pays latino-américains : Mexique (1991, accord révisé en 1998), Communauté andine (1993-1998), Mercosur (1996, accord révisé en 2006) et Marché commun centraméricain (1999). Par ailleurs, des accords préférentiels ont été conclus avec le Canada (1997, accord complété en 1999 et 2002), l'Union européenne (2002), l'Association européenne de libre-échange (2003), la Nouvelle-Zélande- Singapour-Brunei (2005), la Corée (2003), les Etats-Unis (2003), l'Inde (2002) et la

<sup>19</sup> L'Etat a cédé 51 % du capital de LanChile à des investisseurs privés en 1989. (<https://www.fundinguniverse.com/company-histories/Lan-Chile-SA-Company-History.html>)

<sup>20</sup> En vertu de ces mesures, l'IDE devait impérativement rester dans le pays pendant au moins une année et la constitution d'une provision pour les crédits extérieurs à court terme était obligatoire. Ces mesures ont pu avoir quelques effets positifs mais, à moyen terme, le gouvernement a été incapable d'empêcher complètement la fuite de capitaux.

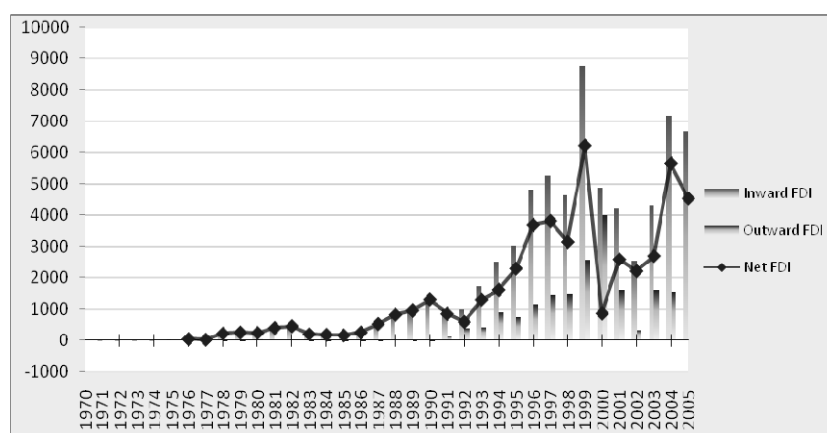
Chine (2005). Des négociations sont en cours avec le Japon et d'autres pays<sup>21</sup>. La politique des accords de libre-échange (ALE) s'est clairement réorientée en faveur des pays d'Asie. La croissance soutenue de ces marchés et différents avantages comparatifs devraient avoir des effets positifs, du moins à court terme, du fait d'une spécialisation accrue<sup>22</sup>.

47. Les ALE ont aidé non seulement à améliorer l'accès aux marchés d'exportation mais aussi à renforcer les institutions en rendant irréversibles diverses réformes mises en œuvre des engagements au titre des ALE, ce qui s'est traduit par d'autres retombées positives. L'ALE avec les Etats-Unis, par exemple, aurait permis à la cote de crédit du Chili de grimper fortement sur les marchés financiers. Les accords passés avec d'autres pays développés ont entraîné une amélioration du cadre réglementaire du pays à la faveur d'un assainissement des pratiques en matière de marchés publics, d'une protection très étudiée des droits de propriété intellectuelle ou d'une simplification des procédures douanières.

48. Tandis que les outils de promotion des exportations ont été mis en conformité avec les Accords de l'OMC et que les mécanismes de ristourne des droits de douane ont été modifiés ou élargis, ProChile a continué de gérer activement des programmes destinés à promouvoir les exportations et à élargir leur base. ProChile soutient essentiellement les exportateurs de produits non traditionnels qui explorent de nouveaux marchés en leur fournissant un appui logistique, des informations sur les marchés et une aide financière pour qu'ils puissent recourir aux services de consultants spécialisés en cas de besoin. Le nombre croissant d'ALE a permis un changement d'orientation, le Chili privilégiant de plus en plus l'aide aux petites et moyennes entreprises pour mettre à profit les nouveaux débouchés à l'exportation. En outre, la promotion des exportations tend à céder la place à la promotion des entreprises. ProChile possède 13 bureaux régionaux et 58 bureaux commerciaux dans 40 pays à travers le monde. Selon ses propres statistiques, 60 % des frais de services sont pris en charge par les exportateurs, et les services sont fournis uniquement à des organismes professionnels ou à des groupes de sociétés, et pas à des entreprises individuelles. Le soutien de ProChile n'est plus nécessaire aux grands secteurs exportateurs, comme la sylviculture et certaines entreprises agroalimentaires, mais il demeure important pour les secteurs de développement récent.

**Graphique 13 Entrées et sorties d'IDE au Chili (1975-2005)**

(en millions USD courants)



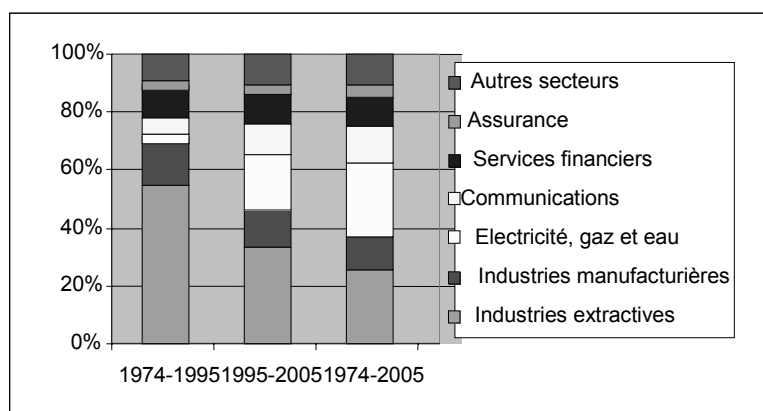
Source : Base de données WIR (2006).

<sup>21</sup> Voir OMC (2003) pour des informations récentes.

<sup>22</sup> Les pays d'Asie se spécialisent dans les technologies de l'information, l'électronique grand public, les textiles, le cuir et les vêtements, tandis que le Chili exporte des matières premières telles que les minéraux et les produits alimentaires.

**Graphique 14 Entrées d'IDE par secteur (1974-2005)**

(pourcentage)



Source : COCHILCO (2005)

a) *Evaluation des effets de la politique commerciale et d'autres politiques complémentaires*

49. La libéralisation des échanges s'est accélérée pendant cette période, le taux des droits de douane étant tombé de 15 à 11 %, puis de 11 à 6 % en cinq ans (1999-2003). Les exportations ont continué de s'accroître rapidement et de se diversifier (graphiques 15 et 16). Ce mouvement s'est amplifié depuis 2003.

50. La principale raison de cette croissance soutenue réside dans le maintien de la stabilité macroéconomique. Cette dernière – en particulier un taux d'inflation bas et un budget équilibré – a donné plus de résilience à l'économie chilienne et renforcé la confiance des investisseurs. Le Chili s'est appliqué à poursuivre ses réformes structurelles et a continué d'améliorer son cadre institutionnel. Si la croissance des échanges et de l'économie s'est assagie durant la période 1998-2002, depuis quelques années les exportations et l'activité économique affichent une croissance accélérée, favorisée en partie par des cours du cuivre élevés.

51. La multiplication des accords bilatéraux semble également avoir contribué à la progression des exportations ; celles-ci s'orientent de plus en plus vers des pays avec lesquels le Chili a conclu des accords préférentiels. En 2004, les exportations destinées à ces pays représentaient 70.8 % du total, contre 4.9 % en 1995 et 1.4 % en 1990.

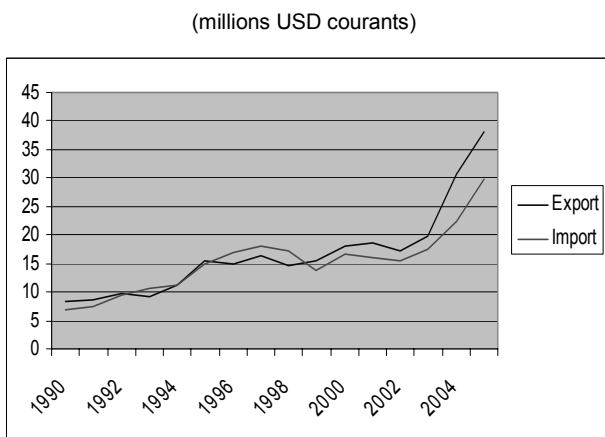
### 3. Evolution et structure des exportations et des importations

52. La forte expansion des exportations observée ces dernières décennies au Chili ne manque pas d'impressionner. La diversification des produits (graphiques C et D en annexe) et des destinations (graphique 18) étonne encore davantage. Le graphique 17 montre que la part du cuivre dans les exportations a chuté, tandis que de nouveaux secteurs exportateurs comme ceux des fruits et légumes, du poisson et des préparations à base de poisson (saumon, par exemple) ont vu leur part des exportations s'accroître.

53. La part des produits alimentaires dans les exportations de marchandises a plus que quadruplé, passant de 3.8 % en 1973 à 17.9 % en 1981. Par la suite, les exportations de ce secteur ont progressé à un rythme annuel de 16.5 % pendant la période 1982-1990 et représentaient 23.7 % des exportations de marchandises en 1990 ; puis leur part du total est restée relativement stable. Les exportations

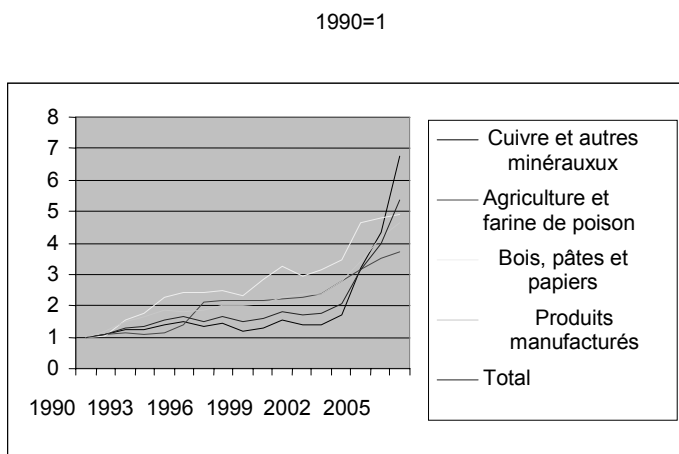
traditionnelles de cuivre se sont accrues en valeur absolue, mais la part des produits des industries extractives dans les exportations de marchandises s'est progressivement effritée, tombant de 89 % en 1973 à 63 % en 1981 et à 41 % en 2001. Leur part du total a toutefois de nouveau augmenté sous l'effet de la hausse récente des cours mondiaux du cuivre.

**Graphique 15 Exportations et importations du Chili (1990- 2005)**



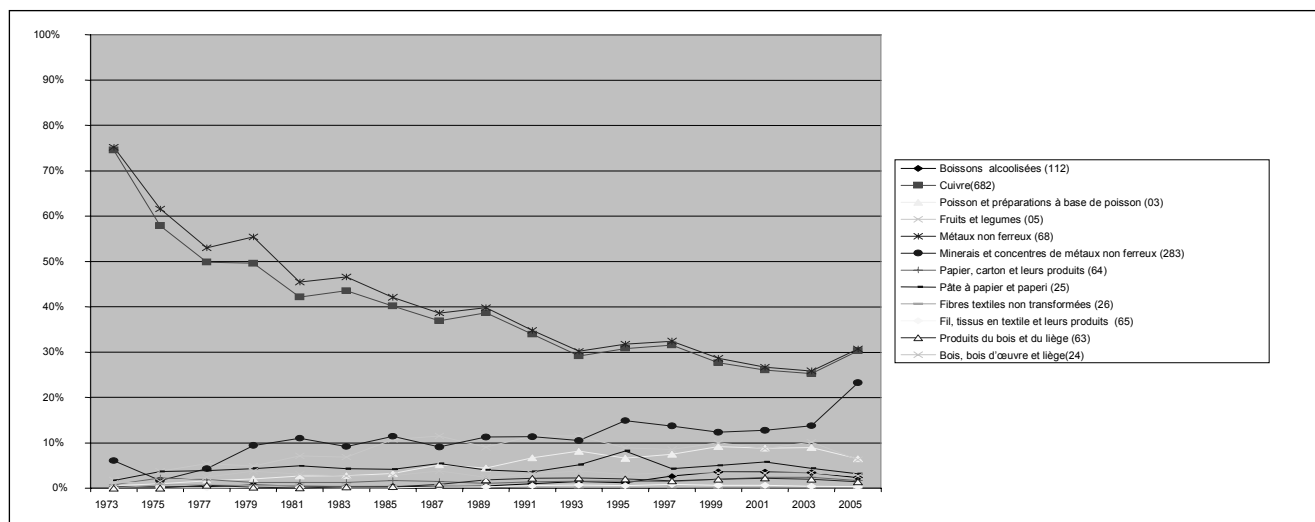
Source : base de données WITS.

**Graphique 16 Croissance des exportations par secteur (1990-2005)**



Source : calculs de l'auteur sur la base des chiffres d'Agosin (2002) pour la période 1990-95 et de la Banque centrale du Chili pour la période 1995-2005.

**Graphique 17 Diversification des exportations chiliennes par sous-secteur (1973-2005)**

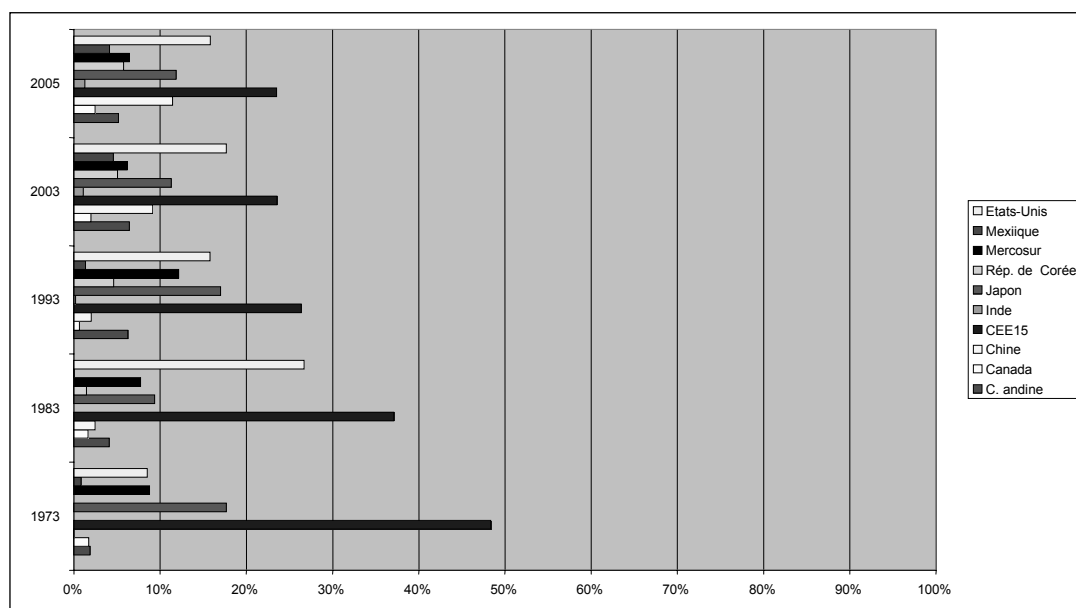


Source : base de données WITS, CTCI Rev.1.

54. Alors que dans les années 70 la moitié de ses exportations était concentrée en Europe, par la suite le Chili n'a cessé de diversifier les destinations de ses produits (graphique 18). Les pays de la région avec lesquels il est lié par un ALE – Mexique, Canada, Mercosur et Communauté andine – ont tous vu leur part s'accroître, tout comme des pays d'Asie (Corée, Chine et Inde). La diversification des destinations a eu une influence favorable sur la plupart des secteurs évoqués à la section 4.



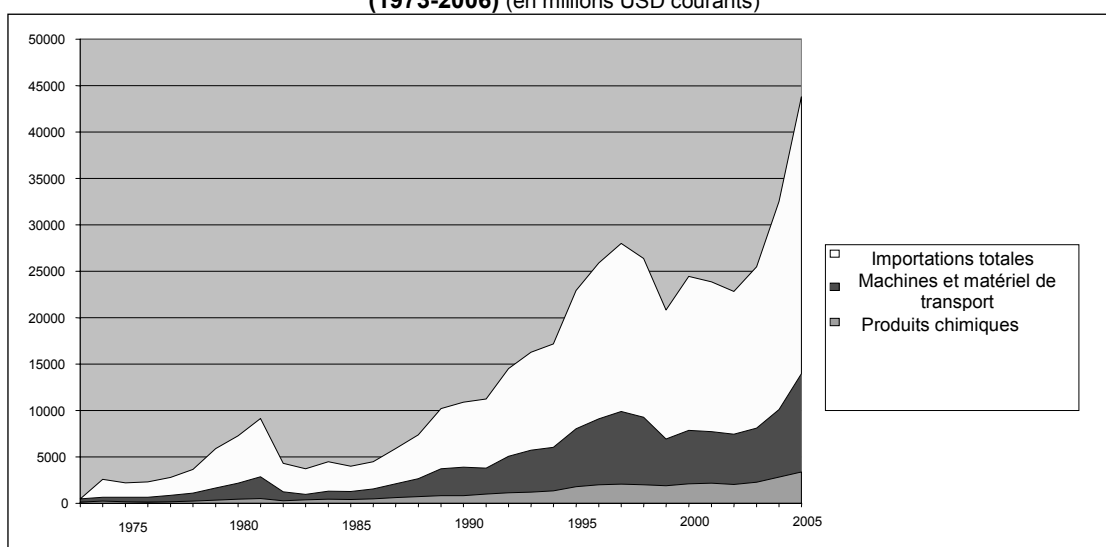
**Graphique 18 Diversification des destinations des exportations chiliennes (1973-2005)**  
(pourcentage)



Source : base de données WITS, CTCI Rev.1.

55. En valeur, les importations ont globalement progressé au rythme des exportations. Le changement le plus important relatif à la structure des importations est la diminution de la part du secteur des produits alimentaires et du vin. Les deux principales branches importatrices que sont les machines et les produits chimiques ont progressé au même rythme que l'ensemble des importations (graphique 19), sauf pendant les crises de la dette de 1982-83 (graphiques en annexe), qui ont été marquées par une chute brutale des investissements. En 2005, les machines et les produits chimiques ont absorbé respectivement 36 % et 12 % des importations. L'augmentation de la part des combustibles minéraux dans les importations du pays est liée principalement aux fluctuations des prix des combustibles.

**Graphique 19 Evolution des importations de machines, de produits chimiques et des importations totales (1973-2006)** (en millions USD courants)



Source : base de données WITS, l'accent étant mis sur les groupes 5 et 7 de la CTCI Rev 1.

#### 4. Evolutions sectorielles

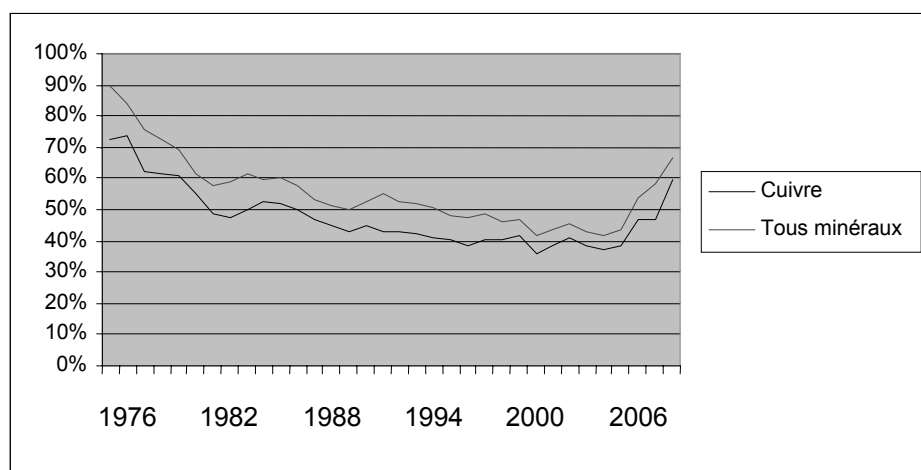
56. Dans cette section, nous examinerons de plus près les ajustements structurels réalisés dans certains secteurs : industries extractives, agroalimentaire, bois et produits du bois, textiles et vêtements. Si l'on a choisi ces secteurs, c'est parce qu'ils ont joué un rôle notable dans le processus d'ajustement structurel de l'économie chilienne. Les industries extractives constituent le secteur exportateur traditionnel du Chili. L'agroalimentaire et l'industrie du bois et des produits du bois sont deux exemples de nouveaux secteurs à vocation exportatrice. Quant à la branche des textiles et des vêtements, elle fait partie de celles qui se sont adaptées aux importations de produits à bas prix en apportant une attention accrue aux marchés de niche et aux exportations.

##### A. Industries extractives (cuivre)

57. Les industries extractives, secteur exportateur traditionnel du Chili, qui se réduit essentiellement à la production de cuivre, demeurent un élément important de l'économie. Non seulement leur contribution au PIB s'est élevée à 8.2 % en 2002 mais elles ont représenté 15.5 % des recettes publiques en 2005<sup>23</sup>. Le Chili, premier exportateur mondial de cuivre, détient 28 % des réserves de cuivre avérées sur la planète et sa part du volume de cuivre extrait dans le monde a atteint 35.5% (2005). La part du cuivre dans les exportations totales est tombée de près de 80 % dans les années 70<sup>24</sup> à environ 40 % entre 1994 et 2003, mais elle a de nouveau augmenté à partir de 2003 du fait de la hausse des cours (graphiques 12 et 20). Cette longue période de déclin ne signifie aucunement que l'industrie du cuivre a stagné : la production s'est énormément accrue au fil des ans (graphique 21). Le secteur revêt une importance particulière pour l'économie chilienne : dans le passé, les baisses des cours du cuivre ont entraîné des récessions, comme en 1981-83.

**Graphique 20 Part du cuivre et des minéraux dans les exportations chiliennes**

(en pourcentage des exportations totales)



Source: Agosin (2002) pour la période 1973-95 et Banque centrale du Chili pour la période 1995-2006.

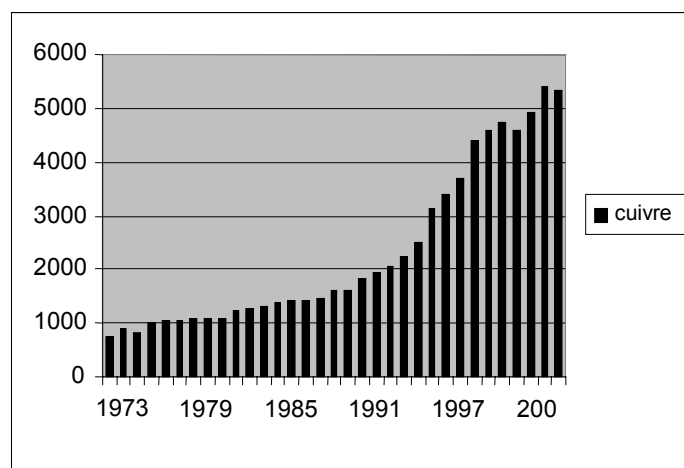
<sup>23</sup> Pour la tendance à long terme, voir le graphique 17. L'augmentation récente des recettes publiques tirées du cuivre s'explique par la hausse des cours mondiaux, ces derniers ayant doublé en quelques années, de quelque 0.80 USD par livre à environ 1.65 USD (COCHILCO, 2005).

<sup>24</sup> En 1972, la part des exportations totales revenant au cuivre frisait 80 % (Agosin, 2002).

**Graphique 21 Evolution de la production de cuivre affiné**

(1000 tonnes métriques de cuivre)

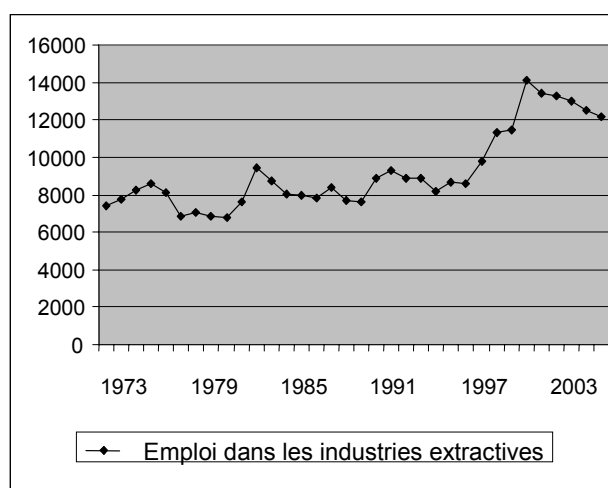
Cuivre



Source : Meller (2002), COCHILCO (2005).

**Graphique 22 L'emploi dans les industries extractives (1970-2003)**

(nombre de travailleurs)



Source : base de données du PADI.

58. La contraction relative des exportations de cuivre remonte au milieu des années 70 lorsque la libéralisation des droits de douane a commencé à favoriser les secteurs autres que celui des minéraux, renforçant les exportations hors cuivre. Le secteur a enregistré une de ses productions les plus faibles pendant les crises financières de 1982-1983 et sa part des exportations a atteint un de ses planchers historiques en 1985. Durant la seconde moitié des années 80, l'industrie du cuivre s'est redressée : la

production est répartie à la hausse tandis que l'emploi, qui avait chuté de 21 % en 1982, est revenu à son précédent niveau au début des années 90 (graphique 22)<sup>25</sup>. La part du secteur dans les exportations du pays s'est relativement stabilisée, entre 38 et 46 %, pendant la période 1985-95, et a atteint des niveaux légèrement plus élevés au début du nouveau siècle.

59. La diminution relative de la part du cuivre ne signifie pas que ce secteur a connu une croissance lente. Les exportations de cuivre ont en effet grimpé de 1.36 million de tonnes en 1985 à 5.34 millions de tonnes en 2005. Plusieurs facteurs ont contribué à la croissance du secteur : i) un cadre réglementaire clairement défini, ii) l'ouverture aux investissements directs étrangers, et iii) le bon fonctionnement de la société d'Etat dans ce secteur.

60. Premièrement, l'article 19-24 de la Constitution chilienne fournit un cadre réglementaire aussi clair que stable, en disposant que les minéraux appartiennent exclusivement à l'Etat, quels que soient les propriétaires des terres en surface. Les concessions minières se sont lentement ouvertes aux investisseurs privés chiliens et étrangers. Des sociétés étrangères ont obtenu le droit d'explorer ou d'exploiter des minéraux et bénéficient du traitement national, avec un prix de faveur qui n'est pas lié au volume de production effectif. Comme dans d'autres secteurs, les étrangers qui investissent dans les industries extractives au Chili peuvent passer un marché avec l'Etat chilien aux termes du Décret-loi n° 600, loi sur l'investissement qui protège les capitaux investis pendant une durée de huit ans prorogeable de quatre ans, durant laquelle sont garanties une trêve fiscale et l'invariabilité de l'impôt<sup>26</sup>.

61. Le deuxième facteur qui a favorisé la croissance du secteur a été la présence d'investisseurs étrangers. Le premier décret sur l'investissement étranger a été pris en 1974. L'IDE dans le secteur est resté relativement faible dans la première période, augmentant en moyenne de 90 millions USD par an entre 1974 et 1989, mais il a grimpé à 803 millions USD en 1990 (Spilimbergo.1999). Par la suite, l'assouplissement des règles d'investissement a permis à des capitaux privés d'entrer dans le secteur du cuivre sous la forme d'entreprises conjointes avec CODELCO. Aucun autre secteur n'a attiré autant d'investissements étrangers (graphique 14). Ces nouveaux investissements ont surtout été encouragés par l'abondance de cuivre dans le pays et par l'amélioration de la stabilité macroéconomique (OMC, 2003). Les capitaux supplémentaires apportés par des entreprises privées ont contribué au développement du secteur. Les exportations des sociétés privées, dont le volume atteignait le chiffre modeste de 0.16 million de tonnes en 1985, s'établissaient à 3.43 millions de tonnes en 2005 (COCHILCO, 2005).

62. Le troisième facteur du succès rencontré par le Chili au chapitre du cuivre a été l'existence d'entreprises d'Etat bien gérées. La Société nationale du cuivre (CODELCO) et l'Entreprise nationale des mines (ENAMI) sont les premier et huitième exportateurs mondiaux de cuivre. Bien que la part des fonds publics dans le secteur du cuivre ait fondu de 75 % en 1965 à 32 % en 2005 (COCHILCO, 2006), ces entreprises d'Etat continuent de jouer un rôle important en termes de recettes publiques et il est prévu qu'elles demeurent la propriété de l'Etat. D'aucuns pensent que la concurrence entre le privé et les entreprises publiques a été l'un des moteurs du bon fonctionnement du secteur.

63. L'évolution de ce secteur au Chili a ceci d'intéressant que le problème du "mal hollandais", auquel le pays n'a pas échappé, a été relativement bien maîtrisé par le Fonds de stabilisation du cuivre. Alors que, dans le passé, les cours du cuivre influaient fortement sur la stabilité macroéconomique du pays (au début des années 70 et de 1982 à 1983, par exemple), après la création du Fonds de stabilisation du cuivre en 1987 le gouvernement chilien a réussi à atténuer certains des effets négatifs dus aux fluctuations

---

<sup>25</sup> L'emploi dans le secteur du cuivre s'est effondré à deux reprises : en 1975 et en 1983.

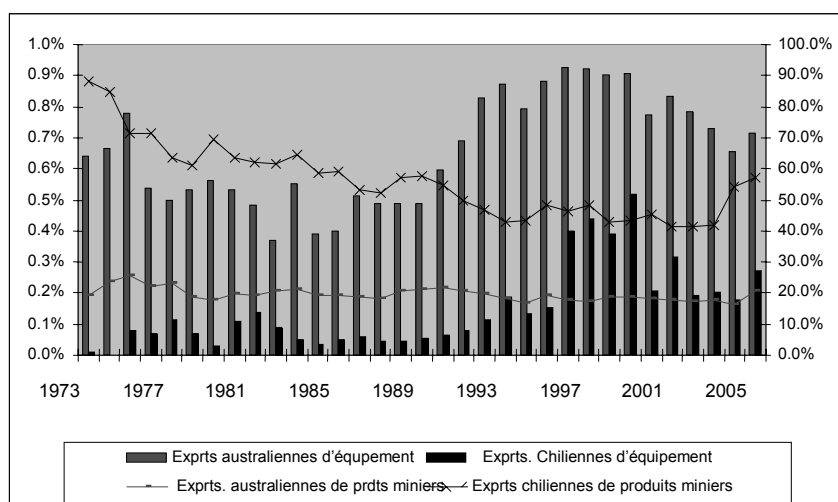
<sup>26</sup> La loi relative à la suspension de l'impôt sur le revenu s'applique uniquement aux marchés passés avant le 1<sup>er</sup> décembre 2004.

des cours du cuivre. Le Fonds permet d'engranger un excédent en période de cours élevés, et de l'utiliser lorsque les cours sont bas et que le secteur est déprimé.

64. L'industrie du cuivre joue donc un rôle important dans l'économie et la poursuite de sa croissance représente un enjeu capital. Les défis à relever sont de deux types : i) la diversification de la filière cuivre, et ii) la question environnementale. Certains critiquent la façon dont le secteur du cuivre s'est développé au Chili : selon eux, s'il a fait œuvre de pionnier en matière de développement du capital physique, il n'a pas été porteur de vraies avancées techniques (Meller, 2002). Par conséquent, pour diversifier la branche, le Chili doit s'orienter vers des activités de pointe comme les services d'experts-conseils en techniques minières ou la mise au point de machines d'extraction comme l'a fait l'Australie, autre pays exportateur de produits miniers (graphique 23). De plus, il faudrait que le secteur augmente sur le long terme ses dépenses de recherche-développement, actuellement trop faibles, et qu'il investisse davantage dans les ressources humaines et l'éducation. L'essor de l'industrie commence à poser un problème environnemental. Elle va devoir appliquer des normes environnementales plus strictes et réduire ses taux de pollution pour pouvoir coexister avec d'autres secteurs (comme l'agroalimentaire) plus tributaires de l'environnement.

**Graphique 23 Exportations de produits et de matériel miniers au Chili et en Australie (1973-2005)**

(en pourcentage des exportations totales)



Source : base de données WITS, CTCI Rev. 1, calculs de l'auteur.

Note : l'échelle de gauche correspond à l'équipement et l'échelle de droite aux produits miniers.

## B. Industrie agroalimentaire

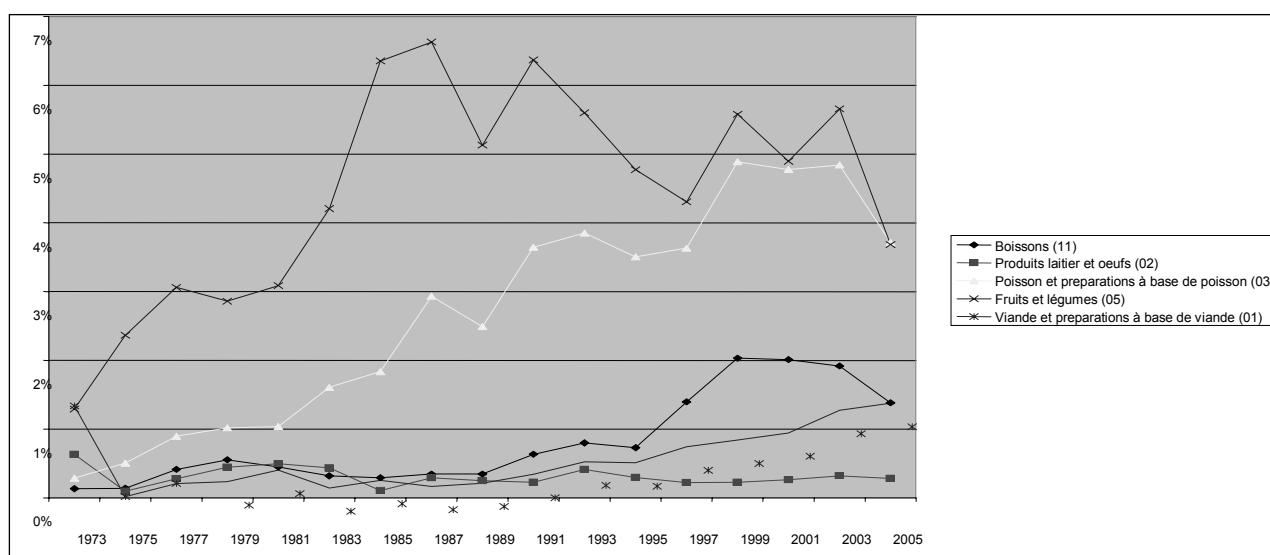
65. Ainsi que le souligne l'OCDE (2005), l'industrie agroalimentaire a été un des secteurs qui ont le plus contribué à la diversification de l'économie chilienne et un des principaux bénéficiaires de la libéralisation des échanges (graphique 24). Elle fait apparaître une croissance soutenue et une diversification étendue des exportations tant en ce qui concerne les produits que la distribution géographique. Entre 1973 et 1990, le secteur a affiché une croissance de la valeur ajoutée supérieure à 4 % par an, 20 fois plus élevée que le taux insignifiant de 0,2 % enregistré dans les années 60 (Valdes, 1993 ; Belfor, 2000). Il représentait environ 11 % du PIB et 43 % des exportations<sup>27</sup> et faisait travailler approximativement 14 % de la population active entre 1998 et 2002. Grâce à ses liens avec les filières en

<sup>27</sup> Moyenne de la période 1998-2000 (Brooks et Lucatelli, 2004).

amont (fournitures d'intrants, dont les pesticides et les machines) et en aval (industries alimentaires, distribution et services, dont l'hôtellerie), la branche agroalimentaire présente un gros potentiel de création d'emplois, ce qui aide à diffuser les fruits de la croissance, à accroître l'emploi des femmes et à réduire la pauvreté (Belfor, 2000; Lavelle, 2003).

**Graphique 24 Evolution des exportations de l'industrie agroalimentaire (1973-2005)**

(en pourcentage des exportations totales)



Source : base de données WITS, CTCL Rev.1

66. Les premières réformes concernant les droits relatifs à la terre et à l'eau, la réglementation du travail, la commercialisation des biens importés et exportés, menées conjointement par les administrations publiques et des organismes privés dans le cadre de politiques d'austérité macroéconomique, ont eu pour effet de libérer le potentiel offert par le secteur agricole. Les produits exportés, principalement issus de la nature, appartiennent essentiellement à trois catégories – fruits frais, vins et saumon –, qui représentent la moitié des exportations de l'industrie agroalimentaire (Brooks et Lucatelli, 2004 ; OCDE, 2005). Le Chili continue d'encourager les exportations de nouveaux produits comme les olives, la viande de porc ou d'autres denrées agricoles vers de nouveaux marchés, à la faveur des ALE. Depuis peu, le Chili accorde une importance croissante à la qualité dans le but d'accroître la valeur ajoutée de ses exportations dans ce domaine.

67. S'agissant des **fruits et légumes**, le Chili profite principalement de sa situation géographique pour exporter des fruits et des légumes à contre-saison par rapport aux autres grands marchés d'exportation (French-Davis, 2002). Le pays est actuellement le premier exportateur mondial de raisin frais et le cinquième exportateur de pommes. La valeur des exportations de fruits et légumes a totalisé 1.6 milliard USD en 2002, soit l'équivalent de plus de 10 % des recettes d'exportation. Les grandes bases de cette industrie remontent au milieu des années 60, mais l'envolée du secteur des fruits ne date que de 1975. Grâce à l'avantage compétitif que détient le Chili dans le secteur agroalimentaire, la libéralisation des échanges et la dépréciation du taux de change réel ont doublé la production et contribué à une augmentation des recettes d'exportation de 19 % par an jusqu'en 1983. Après la profonde récession de 1983, le rythme de croissance des exportations est tombé à environ 10 % par an jusqu'en 1989, et à 4.6 % par an entre 1990 et 2002. Les progrès technologiques ont également aidé au succès du secteur en associant les travaux de recherche agronomique d'entreprises privées aux nouvelles technologies venues de

l'étranger, notamment de Californie<sup>28</sup>. Depuis quelques années, la diversification du secteur dans de nouveaux produits comme les baies, l'adoption de techniques de conditionnement spéciales et la diversification des destinations à l'exportation se révèlent d'importants facteurs de réussite<sup>29</sup>.

68. La production de **vin** au Chili remonte au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, mais le pays n'est devenu un grand exportateur de vin que très récemment. Bien que le pays bénéficie d'un climat idéal et d'immenses vignobles exempts de maladies, le secteur a connu la stagnation pendant la période de remplacement des importations (Fischer, 2001). Les exportations n'ont décollé qu'au début des années 80, lors de l'assouplissement de la réglementation. L'arrivée d'investisseurs étrangers avec leurs capitaux et leurs nouvelles technologies a été déterminante dans l'essor du secteur, mais les investissements sont restés principalement chiliens. Pendant la période d'ajustement structurel, de petits producteurs ont disparu tandis que de grandes exploitations se sont modernisées et se sont tournées vers l'exportation (Torrealba, 1999)<sup>30</sup>. Une amélioration sensible de la qualité des raisins et des méthodes de viticulture a contribué à une croissance spectaculaire des exportations, si bien que le Chili est devenu le cinquième exportateur mondial de vin avec une part de marché égale à 4.2 %<sup>31</sup> et des exportations qui se sont chiffrées à 610 millions USD en 2002. Et l'on dénombre de plus en plus d'étudiants chiliens en œnologie, évolution qui va aussi dans le sens d'une amélioration de la qualité.

69. Le Chili détient également aujourd'hui le titre de premier exportateur mondial de **saumon** d'élevage, avec des exportations dont la valeur a atteint 1.2 milliard USD en 2003. C'est un résultat d'autant plus remarquable que l'élevage de saumon au Chili n'a commencé qu'en 1979 et que le saumon n'est pas une espèce indigène (Iizuka, 2004 ; Bjørndal, 2002). Alors que de nombreux facteurs essentiels au développement de la compétitivité (marchés locaux et connaissances) étaient absents au départ, le gouvernement, soutenu par la communauté internationale<sup>32</sup>, a décidé de tenter l'expérience au milieu des années 60 en concentrant la salmoniculture au sud du pays. Le choix de la stratégie et sa mise en oeuvre ont été assurés par des organes gouvernementaux spécialisés qui ont prêté de l'argent à des entreprises locales et apporté leur soutien au développement de l'aquaculture (Fischer, 2001 ; Iizuka, 2004)<sup>33</sup>. Après

---

<sup>28</sup> Le gouvernement a favorisé l'investissement privé dans la recherche-développement. Les dépenses du secteur privé dans la recherche agronomique ont été multipliées par 19, pour représenter environ 13 % des dépenses totales de recherche agronomique entre 1973 et 1990.

<sup>29</sup> Le conditionnement sous atmosphère modifiée (CAM) a permis le transport maritime de marchandises à un prix modique vers diverses destinations d'Asie.

<sup>30</sup> La déréglementation a d'abord entraîné une augmentation de la production, sans augmentation correspondante de la demande, ce qui a débouché sur une diminution des prix. La crise a incité le secteur à s'adapter et à se moderniser. Les rendements ont été abaissés et les viticulteurs ont commencé à produire des vins de meilleure qualité pour l'exportation, en visant initialement le marché régional. Pour satisfaire les goûts des consommateurs nord-américains et européens, il a fallu investir davantage dans les nouvelles technologies et dans le développement qualitatif des vignobles, grâce principalement aux capitaux étrangers.

<sup>31</sup> En 1984, seuls 2 % de la production étaient exportés, contre 7 % en 1989, et 63 % en 2002. C'est la croissance la plus forte enregistrée pendant cette période chez les producteurs de vin du Nouveau Monde (Iizuka 2004).

<sup>32</sup> Durant la "période expérimentale" (des années 60 à 1973), des organismes donateurs du Japon, des Etats-Unis et du Canada ont apporté une aide financière et technique aux services gouvernementaux pour un recensement des zones exploitables et des possibilités d'élevage de saumon. Durant la "période d'apprentissage" (de 1974 à 1984), les services gouvernementaux ont entrepris des changements de structure, et des initiatives privées se sont fait jour au niveau local et à l'étranger pour l'élevage de saumons et de truites. La "période de formation" (de 1985 à 1989) a été caractérisée par une augmentation importante du nombre de fermes d'élevage et par la première tentative d'action collective de la part du secteur privé local. Voir Iizuka, 2004.

<sup>33</sup> La *Fundación Chile*, organisme semi-public, a joué un rôle particulièrement important en ouvrant en 1980 les premiers centres d'élevage modernes – apportant ainsi la preuve qu'il était techniquement et commercialement

avoir affiché une forte croissance dans les années 90, le marché s'est consolidé et s'est diversifié, avec des entreprises de production de saumon qui ont sous-traité leurs activités non essentielles à d'autres acteurs du marché, dont certains ont volé de leurs propres ailes au bout de quelques années. De manière générale, les producteurs et associations de producteurs<sup>34</sup> se sont renforcés durant cette période et le soutien de l'Etat a pris une forme plus indirecte dans le secteur du saumon.

### **C. Industrie du bois et des produits du bois<sup>35</sup>**

70. Le secteur de la sylviculture contribue lui aussi largement aux exportations, à leur augmentation et au PIB. Alors qu'en 2004 sa part du PIB s'élevait à 3.5 %, la part de l'industrie du bois et des produits du bois et celle de l'industrie papetière s'établissaient, respectivement, à 1.3 et 2.7 %. Le Chili est le troisième exportateur mondial de copeaux de bois, et exporte presque la moitié de sa production de bois de sciage, de panneaux de bois, et de pâte de bois tendre. Le secteur de la pâte demeure l'activité de transformation la plus importante mais les exportations de la branche sylvicole, autrefois concentrées sur la pâte, le bois rond et les copeaux, se sont diversifiées dans les années 80 pour s'étendre aux cadres de fenêtre, au bois de sciage, aux panneaux de bois, au papier journal, aux articles en bois, au bois en planches, aux meubles et à d'autres produits manufacturés (graphique 25). Les exportations de ce groupe d'activités ont été multipliées par presque 32 entre 1974 et 2004, leur valeur étant passée de 105 millions USD à 3.3 milliards USD (Agosin, 2002 et comptabilité nationale de la Banque centrale du Chili). Pour ce groupe de produits, la balance commerciale du Chili apparaît largement excédentaire : en 2005, les exportations se sont chiffrées à 3.5 milliards USD, contre 747 millions USD pour les importations. Il est à noter que le Chili importe aussi en grandes quantités du papier différent de celui qui est produit dans le pays.

---

possible de pratiquer la salmoniculture à grande échelle dans le pays –, centres qui ont mis l'accent sur la recherche et l'application de nouvelles technologies, et qui ont fourni une assistance technique à d'autres entreprises.

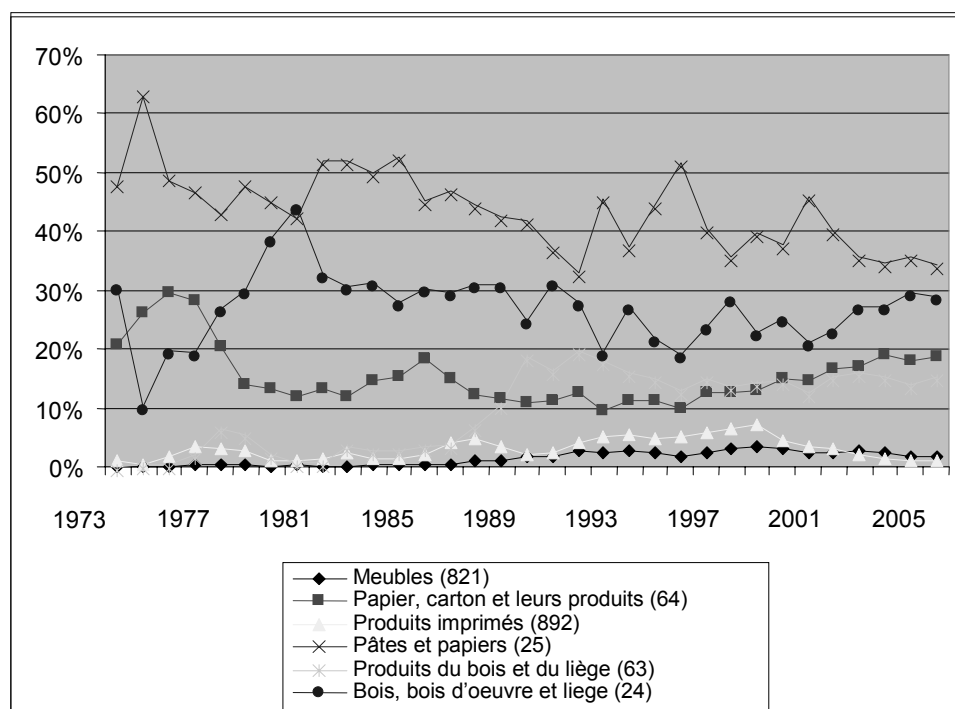
<sup>34</sup> Ainsi, le secteur privé a montré la voie en encourageant l'instauration d'un label de qualité, avec le soutien d'un organisme gouvernemental (Maggi, 2002, cité par Iizuka, 2004).

<sup>35</sup> Cette section s'inspire abondamment d'Agosin (2002) ; OMC (1997) et OMC (2003).



**Graphique 25 Structure des exportations des secteurs sylvicole, du bois et du papier (1973-2005)**

(en pourcentage des exportations totales de bois et de produits du bois)



Source : base de données WITS, CTCI Rev.1, calculs de l'auteur.

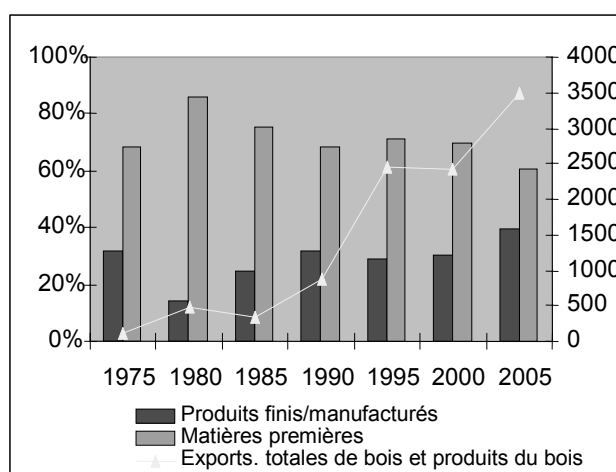
71. Le Chili détient un avantage comparatif dans la sylviculture. Le climat et la nature du sol assurent une croissance rapide de certaines espèces d'arbres, notamment du pin radiata. Une des caractéristiques de ce secteur au Chili tient au fait qu'il exploite aussi bien des forêts plantées que des forêts naturelles. Les premières couvrent en effet 2.1 millions d'hectares, superficie qui équivaut à 2.8 % du territoire national et à 18 % de la couverture forestière totale. Il s'écoule approximativement dix ans entre la plantation et la récolte. Conscientes de la valeur de ce patrimoine naturel, deux universités publiques ont commencé à décerner dans les années 50 des diplômes de génie forestier à des spécialistes formés pour intégrer cette industrie. De cette façon, le secteur a disposé du capital humain nécessaire lorsqu'il a commencé à se développer.

72. Les programmes publics de boisement et reboisement datent des années 60 mais un décollage du secteur s'est produit après le changement de politique des années 70. En 1974, une subvention égale à 75 % des coûts de plantation a été instituée pour les deux premières années d'intervention (Décret-loi n° 701). Parallèlement, il a été décidé que les terres privées plantées à l'usage de l'industrie forestière ne pouvaient être expropriées. En outre, le secteur a été exonéré de l'impôt foncier, et un impôt de 50 % sur les bénéfices n'était perçu qu'au moment de la récolte. L'interdiction de couper des arbres vieux de moins de 18 ans a été abrogée, et l'on a autorisé les exportations de bois brut sous toutes leurs formes. Ce cadre juridique a eu pour effet d'encourager l'investissement privé et a permis l'intégration verticale du secteur, de sorte que les entreprises sont devenues rentables (Rossi, 1995). Par ailleurs, entre 1975 et 1979, la Banque centrale du Chili a accordé aux banques commerciales privées et à la Banque d'Etat (banque commerciale ayant pour fonction de répondre aux besoins des petits déposants et des petites entreprises) une ligne de crédit spéciale pour qu'elles puissent financer sous forme de prêts des projets d'aménagement forestier offrant des conditions particulièrement favorables aux ressortissants et aux petites entreprises du Chili.

73. Les atouts naturels du Chili, la présence d'un cadre juridique stable et diverses politiques sectorielles ont permis à l'industrie forestière et du bois de devenir le deuxième secteur exportateur du Chili. Elle est restée extrêmement concentrée puisque trois entreprises représentent 46 % des exportations et que plusieurs sous-secteurs comme la production de pâte à papier atteignent des taux de concentration encore plus élevés. D'aucuns pensent que ce secteur n'a pas encore donné sa pleine mesure comme en témoigne la part relativement modeste, comparativement à d'autres pays comme la Finlande, qui revient à des produits élaborés tels que les meubles et divers articles imprimés (graphiques 26 et 27).

**Graphique 26 Structure des exportations chiliennes de produits du bois (1975-2005)**

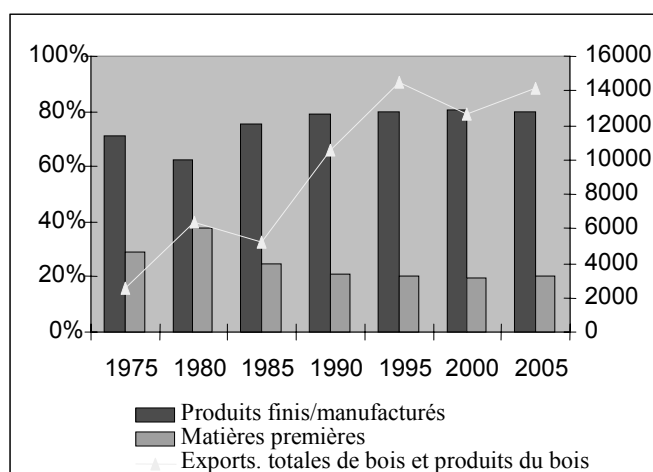
(en pourcentage (échelle de gauche), en millions USD (échelle de droite))



Source : base de données WITS, CTCI Rev.1, calculs de l'auteur.

**Graphique 27. Structure des exportations finlandaises de produits du bois (1975-2005)**

(en pourcentage (échelle de gauche), en millions USD (échelle de droite))



Source : base de données WITS, CTCI Rev.1, calculs de l'auteur.

#### **D. Industrie des textiles et des vêtements**

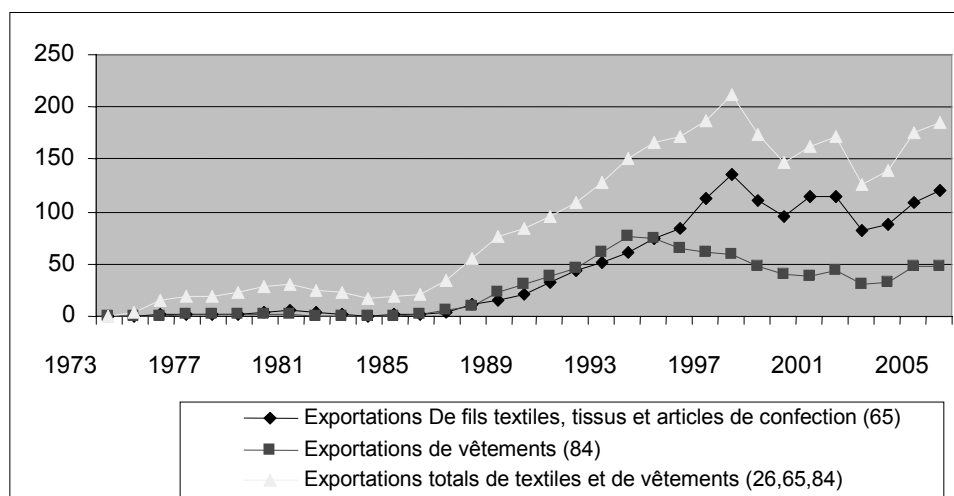
74. Les textiles et les vêtements sont un des secteurs où le Chili ne possédait pas d'avantage comparatif, et dans lequel la production et l'emploi ont reculé à mesure que les échanges se sont libéralisés. En 1970, le secteur des textiles était le premier employeur des industries manufacturières, avec une part de 15.2 %, et le deuxième secteur, après celui des industries alimentaires, au titre de la valeur ajoutée manufacturière (8.3 %). Entre 1970 et 1973, un très grand nombre d'usines ont été nationalisées et, même si elles ont été restituées peu après à leurs anciens propriétaires, les installations ont beaucoup souffert durant cette période.

75. Ce secteur a été l'un des plus durement touchés par la libéralisation des échanges dans les années 70. Si les droits de douane ont rapidement baissé, en revanche le niveau relativement élevé des taux de change n'a pas facilité les exportations et cette industrie, habituée pendant 40 ans à une politique de remplacement des importations, est restée très centrée sur le marché intérieur. Composé d'entreprises familiales employant moins de 50 personnes, le secteur chilien des textiles s'est spécialisé principalement dans le coton et la laine. La concurrence accrue des produits importés a conduit de nombreuses entreprises à fermer. Certaines ont été vendues à d'autres sociétés, d'autres sont devenues importatrices ou se sont lancées dans des activités différentes comme la banque. La part prise des textiles et vêtements dans la production et l'emploi du secteur manufacturier a ainsi diminué rapidement, surtout en ce qui concerne l'emploi. La branche a en effet sacrifié plus de 25 000 postes, en deux phases : entre 1975 et 1978, et de 1981 à 1984. Il convient de signaler qu'une partie de ces pertes d'emplois a résulté non seulement de la progression des importations mais aussi de l'adoption de nouvelles technologies moins gourmandes en main-d'œuvre pour satisfaire à des critères de qualité plus stricts. En outre, avant 1981, il n'existait rien dans la loi pour encadrer le recours à des mesures correctives commerciales.

76. Un système de surtaxe douanière a été mis en place en 1981, et l'industrie textile en est devenue l'un des principaux bénéficiaires. Les sous-secteurs les plus touchés ont été les tricots en coton, le fil de coton et les vêtements en coton. Après la crise, entre la fin des années 80 et le début des années 90, l'industrie s'est redressée progressivement. La concurrence s'étant intensifiée sur le marché intérieur, une place croissante a été accordée aux exportations afin de maintenir les niveaux de production. La valeur des exportations de ce secteur a grimpé de 3 millions USD en 1985 à 200 millions en 1997 grâce à la diversification continue de leurs destinations (graphiques 28 et 29). Mais durant les années 90, l'accélération des importations a entraîné une nouvelle contraction du secteur et une spécialisation plus poussée dans les produits finis et des matériaux particuliers : jeans, tissus et vêtements en laine de première qualité, fibres et textiles acryliques et polyester- viscose sont les sous-secteurs qui subsistent aujourd'hui.

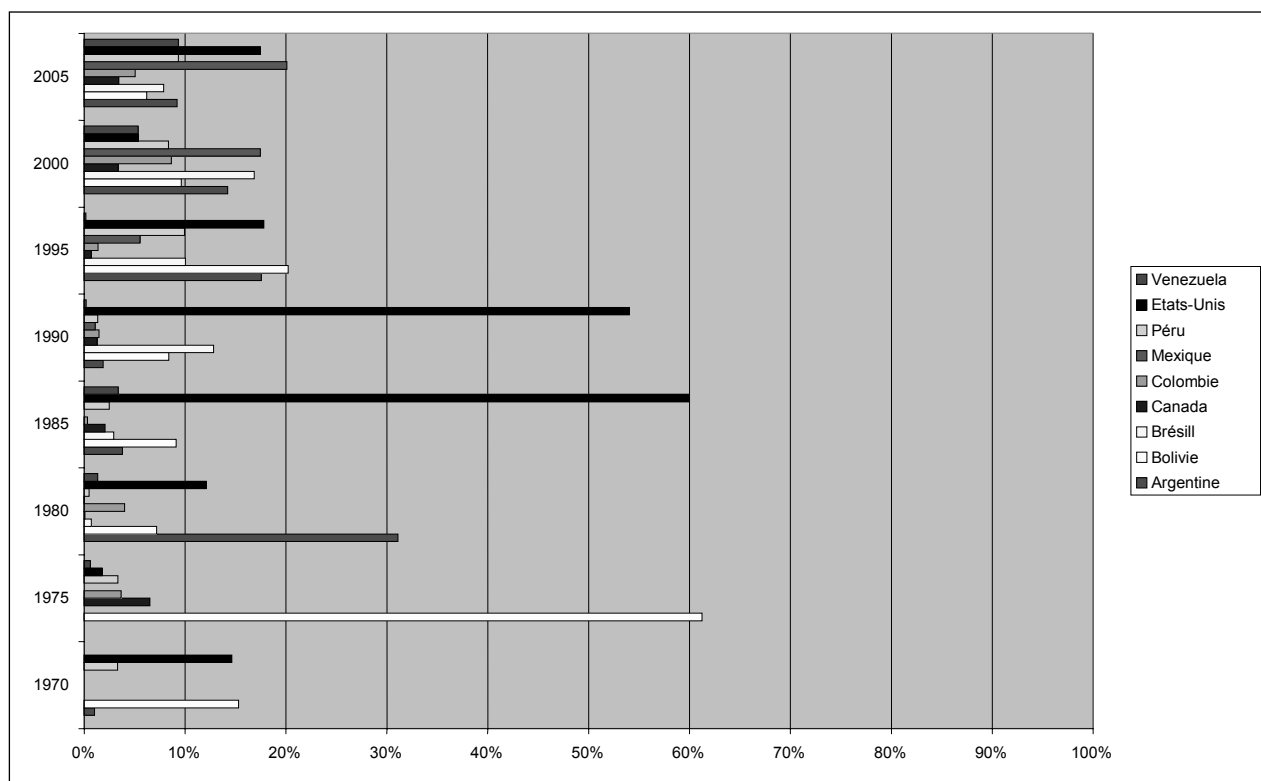
**Graphique 28. Exportations de textiles et de vêtements (1970-2005)**

(en millions USD)



Source: base de données WITS, CTCI Rev 2, groupes de produits 26, 65 et 84.

**Graphique 29. Diversification des destinations des exportations chiliennes de textiles (1970-2005)**



Source : base de données WITS, CTCI Rev 1, produits finis : textiles, tissu en fil, articles de confection (65) et vêtements (84).

Note : Pourcentages des totaux des sous-groupes.

77. La conjugaison d'une bonne infrastructure, de la proximité des marchés de l'hémisphère occidental et d'une main-d'œuvre relativement qualifiée a permis au Chili de rester compétitif sur des marchés de niche en dépit d'une concurrence croissante des produits à bas prix. La hausse des taux d'intérêt survenue dans le sillage de la crise financière asiatique de 1997 a porté un rude coup à l'industrie. Le nombre d'entreprises est tombé de 167 000 en 1995 à 117 000 en 2005. La valeur des exportations a diminué peu à peu, de 200 millions USD en 2000 à 182 millions en 2005, et l'industrie est devenue de moins en moins compétitive à cause de l'appréciation du peso. Malgré ce déclin du secteur, quelques entreprises ont su s'adapter en se consacrant davantage à l'exportation. En 2001-02, deux sociétés assuraient plus de 30 % des exportations chiliennes de textiles et de vêtements, et six entreprises représentaient la moitié des exportations totales (Carlson, 2005). Certains de ces exportateurs ont créé par ailleurs des filiales pour l'importation. Tandis que, du fait de l'augmentation du volume des importations en provenance de Chine et d'autres partenaires d'accords de libre-échange, le secteur s'attend à ce que le nombre d'entreprises et l'emploi continuent de diminuer, la stratégie suivie consiste à mettre l'accent sur les domaines offrant un avantage concurrentiel, comme les marchés de niche de qualité et les marchés d'exportation plus proches où les produits chiliens pourraient trouver des débouchés.

## **5. Les leçons de l'expérience**

78. Les mesures de libéralisation prises dans les années 70 et 80 ont été à l'origine d'une profonde transformation de l'économie, la stratégie de remplacement des importations faisant place à une politique d'exportation qui donne des résultats. A côté du secteur traditionnel du cuivre, la filière des fruits et d'autres branches du secteur alimentaire sont devenues des moteurs de croissance.

79. L'expérience de la libéralisation menée au Chili est porteuse de précieuses leçons :

- La stabilité de l'environnement macroéconomique est essentielle à l'investissement dans les branches d'activité prometteuses. Des taux d'inflation trop élevés brouillent les signaux de prix, ce qui fait que les entreprises éprouvent de la difficulté à apprécier la compétitivité relative de leur secteur et à prendre des décisions en matière d'investissement. L'expérience chilienne des années 70 et 80 semble indiquer que l'instabilité macroéconomique peut même décourager l'investissement dans les secteurs où le Chili détient un net avantage concurrentiel, constat encore plus manifeste dans les industries qui se trouvent dans une situation limite. L'amélioration de la stabilité macroéconomique et politique, conjuguée à des politiques plus cohérentes, a favorisé des investissements dans un éventail de secteurs plus large au cours des années 90.
- La réforme des échanges a été essentielle à une réorientation des structures incitatives qui s'est traduite par une redistribution des ressources en fonction de l'avantage comparatif. La décision initiale d'éliminer les restrictions quantitatives et d'abaisser le taux des droits de douane à 35 % a été déterminante à cet égard. Nul doute que la libéralisation rapide des échanges (on est passé de taux très élevés à 10 % en cinq ans, de 1973 à 1978) a été très coûteuse pour l'industrie du pays. Il n'est pas aisé de savoir si, dans sa première phase, la libéralisation des échanges a été trop rapide ou non, parce qu'il est très difficile de distinguer les effets de la réforme des échanges de ceux des autres actions de réforme. Néanmoins, beaucoup pensent que les répercussions négatives sur l'industrie à la fin des années 70 et au début des années 80 ont résulté en partie d'un manque de complémentarité entre les politiques macroéconomiques, notamment la politique de change, la politique financière et la politique du marché du travail.
- Grâce au tarif uniforme, le degré de protection effectif est à peu près le même d'un secteur à l'autre. Il en a résulté un sentiment d'équité, des groupes de pression moins actifs et un soutien accru à la libéralisation des échanges. L'absence d'exonération des droits de douane a permis de faire accepter

un taux uniforme plus bas, étant donné que les secteurs produisant pour le marché intérieur et pour l'exportation ont soutenu la libéralisation des échanges.

- L'adoption d'une politique de change cohérente en période de libéralisation des échanges s'est révélée particulièrement importante. Le taux de change relativement déprécié aux débuts de la libéralisation des échanges dans les années 70 a été crucial pour la réaction initiale des exportations. L'appréciation de la monnaie, lorsque le taux de change a servi à juguler l'inflation, s'est révélée préjudiciable à l'économie, plus particulièrement pendant la période de taux fixe (1979-1983).
- Des marchés intérieurs des capitaux et financier robustes permettent une allocation efficace des actifs financiers aux investissements rentables. Là encore, la cohérence des politiques suivies est déterminante. Au Chili, l'inadéquation entre la politique de change et la politique des marchés financiers a conduit à une grave crise. A la fin des années 70, une libéralisation insuffisamment encadrée du secteur financier a attiré un afflux incontrôlé de capitaux. La surévaluation du taux de change a constitué un élément incitatif fort pour les investissements dans des produits non exportables et a abouti à une bulle financière. Des leçons en ont été tirées après la crise, les autorités ayant adopté toute une série de mesures pour gérer les entrées de capitaux et l'octroi de crédits. Ces mesures gouvernementales ont pris fin lorsque le système financier chilien est devenu plus solide.
- Un cadre institutionnel fiable, des règles claires et la primauté du droit améliorent le fonctionnement du marché et contribuent à la stabilité macroéconomique tout en rendant l'économie moins sensible aux chocs extérieurs. Le renforcement de la réglementation dans le secteur financier a permis une croissance stable dans les années 90. De même, la création du Fonds de stabilisation du cuivre a servi à atténuer l'incidence de l'instabilité des cours du cuivre sur l'économie. La poursuite de la réforme réglementaire a contribué à améliorer encore les institutions et le fonctionnement de l'économie.
- Les engagements tarifaires pris dans le contexte du GATT ont servi de mécanisme de verrouillage pour limiter les retours en arrière. Le Chili s'est également servi de ses engagements au titre des ALE pour poursuivre sans relâche l'amélioration de son cadre institutionnel.
- La promotion des exportations a été déterminante dans le succès des efforts déployés par le Chili pour libéraliser les échanges, mais la plupart des mesures de promotion des exportations n'étaient pas propres à un secteur. L'émergence d'une masse critique d'exportateurs dans les premiers temps de la libéralisation a permis de poursuivre la politique commerciale libérale en dépit des revers survenus au début des années 80. Après la reprise qui a suivi la crise, à partir des années 90, les accords de libre-échange et les accords commerciaux préférentiels ont contribué à la diversification géographique et au développement des exportations. Cette diversification croissante des exportations a elle-même favorisé la stabilité macroéconomique.
- La protection de la propriété privée contre l'expropriation contribue à la création de secteurs compétitifs. Dans la sylviculture, par exemple, la garantie des droits de propriété face aux expropriations a été un des principaux facteurs qui ont attiré les investissements dans le secteur.
- L'admission de capitaux étrangers dans divers secteurs s'est avérée fructueuse dans le cas du Chili. La salmoniculture en est une excellente illustration, les investissements étrangers ayant abouti à la création d'une nouvelle industrie exportatrice. Dans le secteur traditionnel du cuivre, la concurrence d'investissements privés a été une des raisons du bon fonctionnement de l'entreprise

d'Etat. La privatisation des services publics au milieu des années 90 a conduit à la modernisation des infrastructures du pays.

- L'assouplissement des politiques du marché du travail contribue à accélérer l'ajustement des branches d'activité et le redéploiement des capitaux vers les secteurs compétitifs, l'ajustement des effectifs intervenant à la suite de la réallocation du capital. Au Chili, la libéralisation des échanges a précédé une réforme complète du marché du travail : ce retard, s'ajoutant à la crise financière, a freiné l'ajustement des effectifs au début de la libéralisation des échanges, d'où un chômage extrêmement élevé au début des années 80.
- La place croissante accordée à l'équité sociale sous le régime démocratique, parallèlement à une consolidation du filet de sécurité, s'est traduite par un recul des inégalités et a contribué à un soutien durable des réformes.
- Les études sectorielles mettent en lumière la nécessité de redoubler d'efforts pour accroître la valeur ajoutée en améliorant la productivité et la qualité par une modernisation technologique. Pour atteindre cet objectif, il est crucial de développer l'éducation et d'améliorer les structures qui encadrent l'innovation. Une augmentation des investissements en capital humain peut ouvrir la voie à la diversification de l'économie. Les études réalisées sur les secteurs du vin et de la sylviculture montrent que l'investissement dans l'éducation est à même de favoriser l'expansion de nouveaux secteurs.

## ANNEXE

Tableau A Évolution de la valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière

	1970	1980	1990	1995	2000	2003	Classe- ment 1970	Classe- ment 2003
300 Total industrie manufacturière (Millions USD)	100%	100%	100%	100%	100%	100%		
	5035.11	5719	7501.16	10677.1	11290	11880.8		
372 Métaux non ferreux	27.9%	17.0%	17.5%	10.0%	9.0%	9.1%	1	3
<b>311 Produits alimentaires</b>	<b>11.3%</b>	<b>17.7%</b>	<b>19.0%</b>	<b>22.7%</b>	<b>21.5%</b>	<b>21.5%</b>	<b>2</b>	<b>1</b>
321 Textiles	8.3%	5.1%	4.1%	2.9%	2.2%	1.8%	3	16
384 Matériel de transport	5.4%	2.7%	1.8%	1.4%	2.2%	1.9%	4	17
371 Fer et acier	4.8%	3.8%	3.2%	3.2%	3.6%	3.6%	5	10
<b>381 Articles en métal</b>	<b>4.4%</b>	<b>4.0%</b>	<b>4.8%</b>	<b>4.8%</b>	<b>5.3%</b>	<b>5.5%</b>	<b>6</b>	<b>7</b>
<b>352 Autres produits chimiques</b>	<b>3.8%</b>	<b>6.5%</b>	<b>7.0%</b>	<b>8.5%</b>	<b>9.2%</b>	<b>9.5%</b>	<b>7</b>	<b>2</b>
383 Machines électriques	3.7%	1.9%	1.4%	1.3%	1.2%	0.8%	8	19
<b>313 Boissons</b>	<b>3.3%</b>	<b>5.4%</b>	<b>4.1%</b>	<b>5.0%</b>	<b>5.5%</b>	<b>5.6%</b>	<b>9</b>	<b>5</b>
382 Machines non électriques	2.9%	2.2%	2.0%	3.4%	3.3%	3.2%	10	12
314 Tabaco	2.6%	3.9%	3.0%	2.6%	3.0%	2.9%	11	14
<b>341 Papier et produits de papier</b>	<b>2.4%</b>	<b>5.1%</b>	<b>5.8%</b>	<b>6.9%</b>	<b>4.9%</b>	<b>5.5%</b>	<b>12</b>	<b>6</b>
342 Imprimerie et édition	2.3%	3.7%	2.6%	3.6%	3.1%	3.0%	13	13
369 Autres produits minéraux non métalliques	2.1%	2.9%	2.5%	3.7%	3.9%	4.0%	14	9
355 Produits en caoutchouc	2.1%	1.2%	0.8%	0.6%	0.6%	0.8%	15	20
324 Chaussures, sauf en caout. ou en plast.	1.9%	1.5%	1.4%	1.2%	0.7%	0.6%	16	22
322 Habillement	1.9%	2.5%	2.1%	1.8%	0.9%	0.6%	17	24
<b>353 Raffineries de pétrole</b>	<b>1.8%</b>	<b>3.4%</b>	<b>4.8%</b>	<b>5.6%</b>	<b>6.7%</b>	<b>6.5%</b>	<b>18</b>	<b>4</b>
<b>356 Produits en plastiques</b>	<b>1.4%</b>	<b>1.3%</b>	<b>2.6%</b>	<b>2.3%</b>	<b>3.3%</b>	<b>3.5%</b>	<b>19</b>	<b>11</b>
<b>351 Produits chimiques industriels</b>	<b>1.3%</b>	<b>1.3%</b>	<b>3.2%</b>	<b>3.3%</b>	<b>4.5%</b>	<b>4.4%</b>	<b>20</b>	<b>8</b>
<b>331 Produits du bois hors les meubles</b>	<b>1.2%</b>	<b>3.1%</b>	<b>3.4%</b>	<b>2.0%</b>	<b>2.5%</b>	<b>2.6%</b>	<b>21</b>	<b>15</b>
323 Produits en cuir	0.8%	0.6%	0.5%	0.3%	0.2%	0.2%	22	26
362 Verre et produits du verre	0.7%	0.7%	0.5%	0.8%	1.1%	1.2%	23	17
390 Autres produits manufacturés	0.5%	0.4%	0.3%	0.2%	0.1%	0.1%	24	27
<b>332 Meubles, sauf en métal</b>	<b>0.5%</b>	<b>0.9%</b>	<b>0.7%</b>	<b>0.8%</b>	<b>0.7%</b>	<b>0.7%</b>	<b>25</b>	<b>21</b>
361 Poterie, porcelaine, faïence	0.4%	0.3%	0.1%	0.2%	0.2%	0.2%	26	25
354 Produits du pétrole et du charbon divers	0.1%	0.6%	0.8%	0.7%	0.7%	0.6%	27	23
385 Matériel professionnel et scientifique	0.1%	0.1%	0.1%	0.2%	0.1%	0.1%	28	28

Source : base de données du PADI, CITI Rev 2.

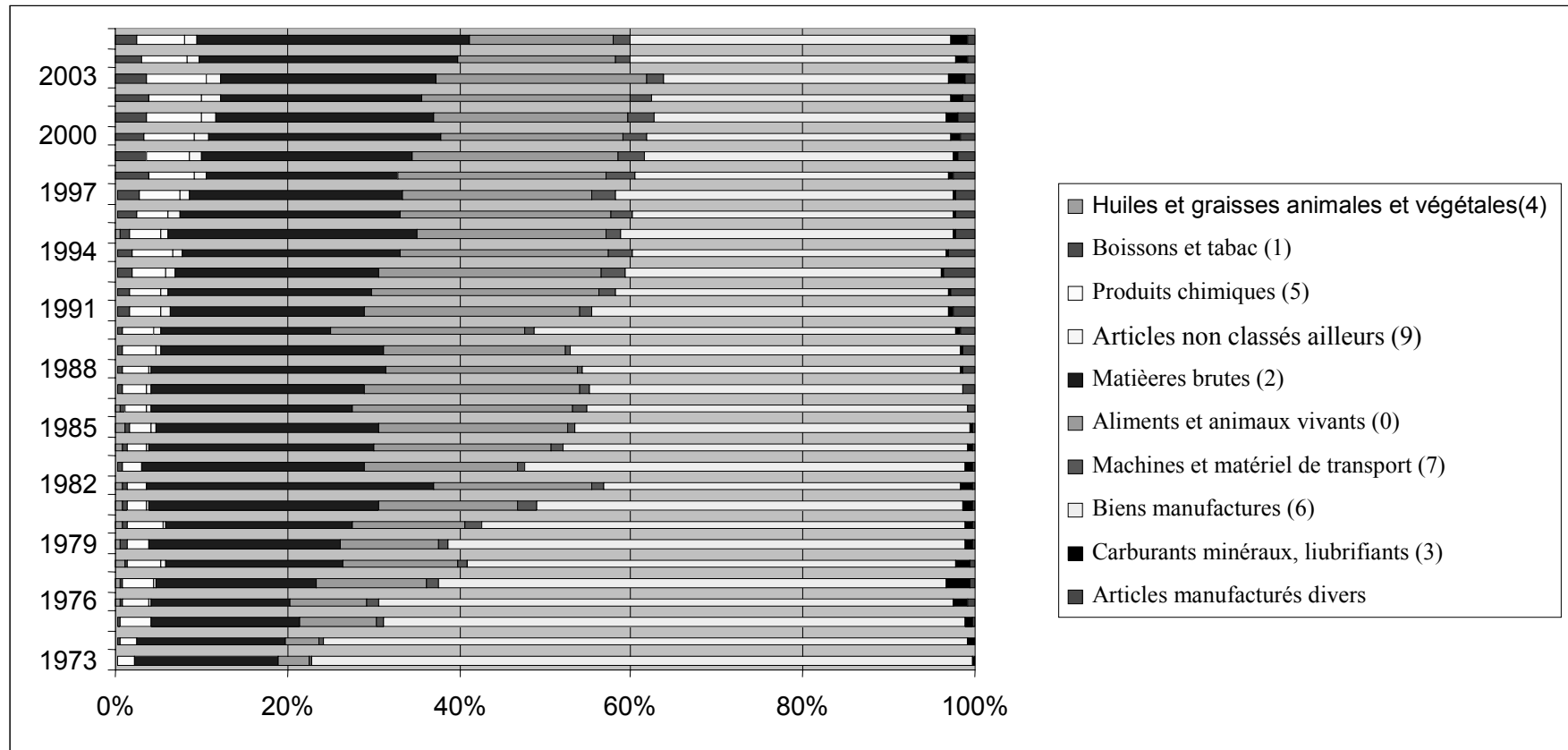


Tableau B Évolution de la structure de l'emploi dans l'industrie manufacturière

	1970	1980	1983	1990	1995	2000	2003	Classe- ment 1970	Classe- ment 2003
300 Total industrie manufacturière	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%		
(en milliers de travailleurs)	243.5	206.5	151.2	298.2	337.6	304.9	346.3		
321 Textiles	15.2%	10.9%	9.5%	8.8%	6.4%	6.4%	4.3%	1	7
<b>311 Produits alimentaires</b>	<b>13.8%</b>	<b>19.5%</b>	<b>24.1%</b>	<b>25.2%</b>	<b>27.1%</b>	<b>27.1%</b>	<b>32.1%</b>	<b>2</b>	<b>1</b>
384 Matériel de transport	8.4%	3.4%	1.6%	2.9%	3.2%	3.2%	2.6%	3	13
381 Articles en métal	7.4%	6.8%	5.4%	7.1%	7.2%	7.2%	8.2%	4	2
382 Machines non électriques	5.2%	3.9%	4.6%	4.2%	3.6%	3.6%	2.5%	5	14
371 Fer et acier	4.5%	3.9%	3.9%	2.7%	1.9%	1.9%	1.4%	6	18
<b>331 Produits du bois hors les meubles</b>	<b>4.4%</b>	<b>7.0%</b>	<b>6.4%</b>	<b>7.1%</b>	<b>6.8%</b>	<b>6.8%</b>	<b>6.0%</b>	<b>7</b>	<b>4</b>
352 Autres produits chimiques	4.1%	5.2%	6.3%	5.5%	5.4%	5.4%	6.0%	8	3
322 Habillement	3.9%	5.6%	4.1%	5.8%	5.3%	5.3%	3.5%	9	9
383 Machines électriques	3.8%	2.7%	1.8%	1.3%	1.5%	1.5%	1.0%	10	20
324 Chaussures, sauf en caout. ou en plast.	3.7%	2.8%	3.1%	3.8%	3.3%	3.3%	2.1%	11	15
342 Impression et édition	3.2%	3.8%	4.2%	2.9%	3.2%	3.2%	3.2%	12	10
<b>313 Boissons</b>	<b>3.2%</b>	<b>4.0%</b>	<b>4.7%</b>	<b>3.4%</b>	<b>3.3%</b>	<b>3.3%</b>	<b>5.0%</b>	<b>13</b>	<b>5</b>
372 Métaux non ferreux	2.9%	4.4%	5.1%	2.9%	2.8%	2.8%	3.5%	14	8
369 Autres produits minéraux non métalliques	2.3%	2.3%	2.1%	2.0%	2.4%	2.4%	2.8%	15	11
<b>341 Papier et produits du papier</b>	<b>2.3%</b>	<b>2.9%</b>	<b>3.4%</b>	<b>3.0%</b>	<b>3.6%</b>	<b>3.6%</b>	<b>2.6%</b>	<b>16</b>	<b>12</b>
355 Produits en caoutchouc	1.8%	1.7%	1.5%	1.0%	1.2%	1.2%	1.2%	17	19
362 Verre et produits en verre	1.6%	1.0%	0.6%	0.7%	0.7%	0.7%	0.6%	18	21
351 Produits chimiques industriels	1.6%	1.2%	1.0%	1.2%	1.4%	1.4%	1.8%	19	17
<b>356 Produits en plastiques</b>	<b>1.4%</b>	<b>1.8%</b>	<b>2.0%</b>	<b>3.6%</b>	<b>4.5%</b>	<b>4.5%</b>	<b>4.7%</b>	<b>20</b>	<b>6</b>
323 Produits en cuir	1.1%	0.8%	0.8%	0.6%	0.6%	0.6%	0.5%	21	22
<b>332 Meubles, sauf en métal</b>	<b>1.1%</b>	<b>1.2%</b>	<b>1.0%</b>	<b>1.7%</b>	<b>2.1%</b>	<b>2.1%</b>	<b>2.1%</b>	<b>22</b>	<b>16</b>
353 Raffineries de pétrole	0.9%	0.8%	0.8%	0.4%	0.4%	0.4%	0.3%	23	23

Source : Statistiques industrielles de l'ONU, positions à trois chiffres (2006), CITI Rev 2, et base de données du PADI pour 2003.

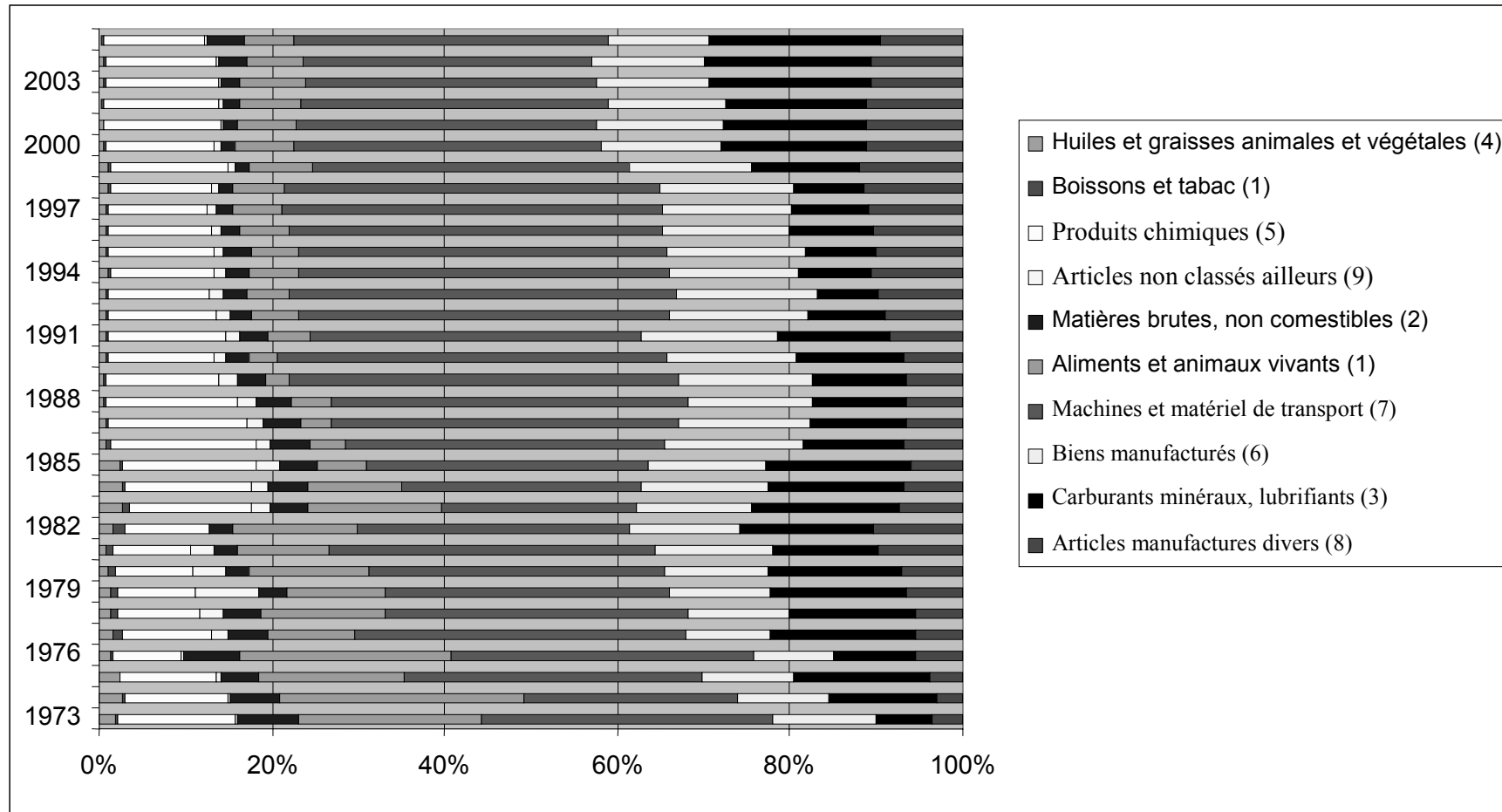
Graphique C Structure des exportations (1973-2005)



Source : base de données WITS, CTCI Rev 1, toutes les catégories de la CTCI représentées de 0 à 9.

Note : Les produits manufacturés englobent le cuivre affiné et certains produits du bois.

Graphique D Structure des importations (1973-2005)



Source : base de données WITS, CTCI Rev 1, toutes les catégories de la CTCI représentées de 0 à 9.

Note : Les produits manufacturés englobent le cuivre affiné et certains produits du bois.

## RÉFÉRENCES

- Agosin, M.R. (1999), "Trade and Growth in Chile", *CEPAL Review* No.68, ONU-CEPALC, Santiago, Chili
- Agosin, M.R. (2002), "Export Performance in Chile: Lessons for Africa" in G.K. Helleiner (dir. publ.) *Non-Traditional Export Promotion in Africa: Experience and Issues*, United Nations university, Palgrave, NY, Etats-Unis
- Alvarez, R. et R. Fuentes (2003), "Trade Reforms and Manufacturing Industry in Chile", *Central Bank of Chile Working papers* No. 210, Banque centrale du Chili, Santiago, Chili
- Blázquez-Lidoy, J, Rodríguez J, Santiso J (2006): "Angel or Devil? China's Trade Impact on Latin-American Emerging Markets", Centre de développement de l'OCDE, *Document de travail* No. 252
- Brock Ph. L. (2000), "Financial Safety Nets: Lessons from Chile", *The World Bank Research Observer*, vol.15, nr.1 (février), pp 69-84
- Buchi Buc, H. (2006), "How Chile Successfully Transformed Its Economy", *Backgrounder* No. 1958, Heritage Foundation, Washington D.C., Etats-Unis
- Carlson, B. (2005), "Macroeconomic policies, sector performance and firm response: the case of Chile's textile goods market", *Serie Desarrollo Productivo 161*, CEPALC, Santiago du Chili
- CEPALC (2001): "Social panorama of Latin America 2000-2001", CEPALC, septembre 2001
- Chili, site web du Comité de l'investissement étranger, <http://www.foreigninvestment.cl>
- Comisión Chilena del Cobre (2005): *Anuario Estadísticas del Cobre y Otros Minerales, 1986-2005*, <http://www.cochilco.cl/#>
- Comisión Chilena del Cobre (2006): Current and Future Situation of the Copper Industry in Chile, *ICSG Meeting*, Lisbonne, <http://www.icsg.org/>
- Corbo, V. et P. Meller (1981), "Alternative Trade Strategies and Employment Implications: Chile", in A. Kueger et al (dir.) *Trade and Employment in Developing Countries*, National Bureau of Economic Research, The university of Chicago Press, Etats-Unis
- Corbo, V. et J. de Melo (1985), "Scrambling for Survival – How Firms Adjusted to the Recent Reforms in Argentina, Chile and Uruguay", *World Bank Staff Working Papers* No.764, Banque mondiale, Washington D.C.
- Corbo, V (1992), "Economic Transformation in Latin-America – Lessons for Eastern Europe", *European Economic Review*, vol.36, pp 407-416

- Corbo, V. (1998), “Reaching One Digit Inflation: The Chilean Experience”, *Journal of Applied Economics*, Vol.1, No.1, pp 123-163
- Corbo, V. (2005), “Monetary Policy and Central Bank Independence in Chile”, article rédigé pour la conférence du Banco de Mexico tenue les 14 et 15 novembre 2005
- Corbo, V (2007), “The Chilean Economy: Institutional Build-Up and Perspectives”, communication présentée à la conférence organisée par le Centre de développement de l'OCDE le 29 janvier 2007
- De Gregorio, J. (2004), “Economic Growth in Chile: Evidence, Sources and Prospects”, *Central Bank of Chile Working Papers* No. 298, Banque centrale du Chili, Santiago, Chili
- De Mello, L. (dir. publ.) (2006), *Challenges to Fiscal Adjustments in Latin America – The Cases of Argentina, Brazil, Chile and Mexico*, OCDE, Paris
- Diaz-Alejandro, C. (1985), “Good-Bye Financial Repression, Hello Financial Crash”, *Journal of Development Economics* 19, pp 1-24.
- Edwards, S. (1986), “Stabilisation with Liberalisation: An Evaluation of Ten Years of Chile’s Experience with Free Market Policies, 1973-1983” in Choksi, A. et D. Papageorgiu (dir. publ.) *Economic Liberalisation in Developing Countries*, World Bank, Basil Blackwell Ltd. Royaume-Uni
- Edwards, S. (1996), “A Tale of Two Crises: Chile and Mexico”, *NBER Working Paper Series* No. 5794, National Bureau of Economic Research, Cambridge, Etats-Unis
- Edwards, S. et Lederman D. (1998): “The Political Economy of Unilateral Trade Liberalisation: The Case of Chile”, *NBER Working Paper Series*, WP 6510, National Bureau of Economic Research, MA, Etats-Unis
- Edwards, S. et A.C. Edwards (2000), “Economic Reforms and Labor Markets: Policy Issues and Lessons from Chile”, *NBER Working Paper* 7646, National Bureau of Economic Research, Etats-Unis
- Ffrench-Davis, R. (2002), *Economic Reforms in Chile – From Dictatorship to Democracy*, University of Michigan Press, Etats-Unis
- Ffrench-Davis, R. (2002), “The impacts of exports on growth in Chile”, *CEPAL Review* No.76, ONU-CEPALC, Santiago, Chili
- Goldsbrough, D. et al (1996), “Reinvigorating Growth in developing Countries – Lessons from Adjustment Policies in Eight Economies”, *IMF Occasional Paper* No. 139, Fonds monétaire international, Washington D.C., Etats-Unis
- Hachette, D. (1991), “Chile: Trade Liberalisation since 1974” in Shepard, G. et C. G. Langoni (dir.) *Trade Reform: Lessons from Eight Countries*, International Center for Economic Growth, Etats-Unis
- Jadresic, E. et R. Zahler (2000), “Chile’s Rapid Growth in the 1990s: Good Policies, Good Luck, or Political Change”, *IMF Working Paper* No. 153, IMF, Washington D.C., Etats-Unis
- Kuwayama, M, Duran L. J., Silva V (2005) : *Bilateralism and Regionalism: Re-establishing the primacy of Multilateralism: a Latin-American and Caribbean Perspective*, CEPALC, Serie Comercio International nr.58, Santiago, Chili

- Le Fort, G. (2005), “Capital Account Liberalisation and the Real Exchange Rate in Chile”, *IMF Working Paper* No. 132, FMI, Washington D.C., Etats-Unis
- Macario, C. (2000), “Chile: In Search of a New Export Drive” in Macario, C. (dir.) *Export Growth in Latin America: Policies and Performance*, Economic Commission for Latin America and the Caribbean, Lynne Rienner Publishers Inc., Etats-Unis
- Meller, P. (1992), *Ajustement et équité dans les pays en développement - Chili*, Centre de développement de l'OCDE, Paris
- Meller, P (2002), *El cobre chileno y la política minera*, Universidad de Chile, Chili
- OCDE (2003), *Études économiques de l'OCDE : Chili*, OCDE, Paris
- OCDE (2004), *Trade and Competitiveness in Argentina, Brazil and Chile – Not as Easy as ABC*, OCDE, Paris
- OCDE (2005), *Études économiques de l'OCDE : Chili*, OCDE, Paris
- Organisation mondiale du commerce (2003), Examen des politiques commerciales : Chili – Rapport du Secrétariat (WT/TPR/S/124), Organisation mondiale du commerce, Genève
- Raczynski, D., Romaguera, P. (1995): “Chile: Poverty, adjustment, and social policies in 1980s”, in Lustig, N. (dir.): *Coping with austerity: Poverty and inequality in Latin America*, Brookings Institution and the Inter-American Dialogue, Washington D.C., pp 275-333.
- Robinson, James A. (2001): “Where does inequality come from? - Ideas and implications for Latin America”, *Document de travail n° 188 du Centre de développement de l'OCDE*, OCDE, Paris
- Saez, S. (2006), “Keeping Animal Spirits Asleep: The Case of Chile” in Finger, J.M. et J.J. Nogues (dir.) *Safeguards and Antidumping in Latin American Trade Liberalisation – Fighting Fire with Fire*, publication conjointe de Palgrave Macmillan et de la Banque mondiale, Etats-Unis
- Schmidt-Hebbel, K. (1998), “Chile’s Takeoff: facts, Challenges, Lessons”, *Central Bank of Chile Working papers* No. 34, Banque centrale du Chili, Santiago, Chili
- Serra, P (1998), “*Regulation, Competition and Privatisation – Evidence from Utility and Infrastructure Privatisation in Chile*”, Groupe consultatif de l'OCDE sur la privatisation, en coopération avec le ministère finlandais de l'Industrie et du Commerce, douzième séance plénière des 17 et 18 septembre 1998, Helsinki
- Spilimbergo, A. (1999), “Copper and the Chilean Economy, 1960-98”, *Working Paper of the International Monetary Fund, WP 99/57*, Etats-Unis
- Teichman, J.A. (2001), *The Politics of Freeing Markets in Latin America – Chile, Argentina and Mexico*, University of North Carolina Press, Etats-Unis
- Zoffoli, J.P. (2002), *The Apple Industry and Cherry Industry of Chile*, Paper presented at the Washington Tree Fruit Postharvest Conference, Etats-Unis, <http://postharvest.tfrec.wsu.edu/PC2002M.pdf>